



PAIX ET RESOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE : QUE PEUT FAIRE LA SOCIETE CIVILE ?

KINSHASA, DU 20 AU 22 AOUT 2007

RAPPORT FINAL DU COLLOQUE REGIONAL

Kinshasa, septembre 2007.

TABLE DES MATIERES

PRINCIPALES ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION GENERALE	5
0.1. JUSTIFICATION	5
0.2. OBJECTIFS.....	5
0.3. METHODOLOGIE.....	6
0.4. CHOIX PEDAGOGIQUES	6
0.5. COMITE ORGANISATEUR	6
0.6. CEREMONIE D'OUVERTURE.....	7
CHAPITRE I : CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE, ETAT DES LIEUX.....	8
1.1. SYNTHESE DE L'EXPOSE.....	8
1.2. SYNTHESE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	9
1.2.1. <i>Groupe 1. : Vision de l'Afrique Centrale</i>	9
1.2.2. <i>Groupe 2. Bilans des conflits</i>	9
1.2.3. <i>Groupe 3. : Pour combattre et prévenir des conflits</i>	10
CHAPITRE II : PAIX ET TRANSFORMATION DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE	11
2.1. SYNTHESE DE L'EXPOSE.....	11
2.1.1. <i>De l'explication des termes</i>	11
2.1.2. <i>Valeurs et principes de base en vue de la transformation des conflits</i>	11
2.1.3. <i>L'action de l' ACEAC dans l'édification de la paix</i>	12
2.1.4. <i>Quelques questions pour le travail en carrefour</i>	12
2.2. SYNTHESE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS.....	12
2.2.1. <i>Groupe 1 : Les acquis majeurs pour la paix</i>	12
2.2.2. <i>Groupe 2. : Ce que la Société civile peut faire</i>	13
2.2.3. <i>Groupe 3. : Nouveaux défis</i>	13
CHAPITRE III : COOPERATION REGIONALE ET RESOLUTION DES CONFLITS.....	14
3.1. SYNTHESE DE L'EXPOSE.....	14
3.2. SYNTHESE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	15
3.1.1. <i>Groupe 1. : Indicateurs pour la prévention des conflits</i>	15
3.1.2. <i>Groupe 2. : Système de communication pour la Société Civile</i>	16
3.1.3. <i>Groupe 3. : Possibilité de collaboration PREGESCO – CEEAC</i>	17
CHAPITRE IV : ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX EN AFRIQUE CENTRALE	18
4.1. SYNTHESE DE L'EXPOSE.....	18
4.2. SYNTHESE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	19
4.2.1. <i>Groupe 1. : Volet prévention</i>	19
4.2.2. <i>Groupe 2. : Droits humains, confiance entre protagonistes et suivi des accords</i>	20
4.2.3. <i>Groupe 3. : Renforcement de la paix durable</i>	21
CHAPITRE V : LA SOCIETE CIVILE ET LA MEDIATION DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE.....	22
5.1. SYNTHESE DE L'EXPOSE.....	22
5.2. SYNTHESE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	22
5.2.1. <i>Groupe 1. : Expériences de médiation et de prévention</i>	22
5.2.2. <i>Groupe 2. : Jeunes et culture de la Paix</i>	24
5.2.3. <i>Groupe 3. : Rôle des autorités coutumières</i>	24
CONCLUSIONS	26
ANNEXES.....	27
<i>Annexe 1 : Déclaration des participants</i>	28
<i>Annexe 2 : Mot de bienvenue du Président du Comité de Pilotage Régional du PREGESCO</i>	32
<i>Annexe 2 : Discours officiel d'ouverture par le Ministre du Plan de la RDC</i>	34
<i>Annexe 4 : Etat des lieux des conflits en Afrique Centrale, causes et conséquences.</i>	36
<i>Annexe 5 : Paix et transformation des conflits</i>	43

<i>Annexe 6 : Coopération régionale et résolution des conflits.....</i>	<i>55</i>
<i>Annexe 7 : Rôle de la Société Civile dans la construction de la paix en Afrique Centrale.....</i>	<i>60</i>
<i>Annexe 8 : Société Civile et médiation des conflits en Afrique Centrale.....</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 9 : Liste des participants.....</i>	<i>84</i>
<i>Annexe 10 : Contacts avec le PREGESCO/Coordination Régionale – Afrique Centrale.....</i>	<i>86</i>

PRINCIPALES ABREVIATIONS

ACBF	:	African Capacity Building Foundation (Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique)
ACEAC	:	Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale
CEEAC	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	:	Communauté Economique Régionale)
CLADHO	:	Collectif des Ligues et Associations des Droits de l'Homme (Rwanda)
CNONGD	:	Conseil National des ONG de Développement (RDC)
COPAX	:	Conseil Pour la Paix en Afrique Centrale
CPR	:	Comité de Pilotage Régional (du PRGESCO)
CRONGD	:	Conseil provincial des ONG de Développement (RDC)
FESPAM	:	Festival Panafricain de la Musique
FOMAC	:	Force Multinationale de l'Afrique Centrale
FONGA	:	Forum National des ONG d'Angola
MARAC	:	Mécanismes d'Alerte Rapide en Afrique Centrale
OB	:	Organisation de Base
PREGESCO	:	Programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique Centrale
SENAREC	:	Secrétariat National au Renforcement des Capacités
SERACOB	:	Service de Renforcement des Appuis aux communautés de Base en Afrique Centrale
UA	:	Union Africaine
WANEP	:	West Africa Network For Peace.

INTRODUCTION GENERALE

0.1. Justification

Au moment où le monde entier se prépare pour faire défi de la mondialisation, le continent africain en général et la région de l'Afrique Centrale en particulier est déchiré par des conflits armés qui réduisent de plus en plus l'espace démocratique et élargissent l'intervalle entre les riches et les pauvres. Tous les efforts gouvernementaux et intergouvernementaux pour le développement de nos régions africaines s'avèrent inadéquates à cause des conflits.

En effet, la problématique relative aux conflits et à la paix constitue une préoccupation majeure tant sur la scène internationale que sur le plan strictement interne. Car il y a une résurgence des conflits de nature interne à dimension ethnique, religieuse, régionale avec des répercussions sur les autres Etats. Tous ces conflits ont eu des conséquences fâcheuses sur la sécurité humaine, le développement humain et l'équilibre tant social que moral, affectant à la fois les efforts de réduction de la pauvreté au sein des Etats et la coopération régionale en Afrique Centrale.

Dès lors, la nécessité s'est imposée avec plus d'acuité à travers le continent d'unir les efforts en vue de mettre fin à ce fléau qui freine son développement. C'est une interpellation non seulement des gouvernements, mais de tous les acteurs, c'est-à-dire, la Société Civile et le secteur privé.

C'est dans cette optique que s'est inscrite la tenue de cet Atelier des nombreux acteurs, femmes et hommes, de la Société Civile de la Région de l'Afrique Centrale ainsi que de certains experts étatiques et internationaux.

A l'issue de ces assises, chaque participant a pris conscience de ses responsabilités d'être artisan de la paix et de trouver voies et les moyens de résoudre les conflits dans cette partie du continent et partout où les besoins se font sentir.

0.2. Objectifs

Ce colloque a eu pour objectif principal de renforcer les capacités des participants à réfléchir sur la prévention et la transformation des conflits en Afrique Centrale.

Cet objectif général de l'atelier s'est accompagné de trois autres spécifiques suivants :

- Prévenir tous les actes de nature à perturber la paix et à bloquer le développement local, régional de l'Afrique Centrale ;
- Aider l'édification des capacités pour la construction de la paix et la gestion des conflits en créant un large cercle, un réseau de personnes formées, ayant des compétences en résolution de conflits et en construction de la paix pouvant effectivement travailler au niveau local et continental comme des praticiens de la paix ;
- Consolider le travail des Organisations de la Société Civile qui travaillent dans les questions culture de la paix, de Gouvernance et d'Intégration régionale.

0.3. Méthodologie

La force et la profondeur des objectifs ci hauts présentés ont appelé les organisateurs (le PREGESCO) à choisir des exposés d'une richesse inégalée, ouvrant aux – mêmes la voie à une flamme de médiation conduisant à une remise en question individuelle endossée au sein du continent et dans la région de l'Afrique Centrale.

Ces enseignements ont été regroupés en sous – thèmes, donnés par les experts en la matière, pendant les trois jours. D'une vingtaine des minutes chacun, les exposés étaient suivis des débats intenses de quarante-cinq minutes, cela pour permettre à tous les participants d'apporter leur contribution au thème. Enfin, il y a eu des travaux en carrefour pour approfondir les réflexions lancées par chaque facilitateur en termes de questions de référence sur chaque sous-thème. Les travaux en carrefours ont été suivis de restitutions en plénière sur les résultats des discussions en petits groupes de travail.

0.4. Choix pédagogiques

Cet atelier a été animé tour à tour par cinq experts en matière de paix et de transformation des conflits.

Les sous – thèmes suivants ont été présentés à la quarantaine des participants venus des tous les horizons de l'Afrique Centrale :

- a) Conflits en Afrique Centrale : Etat des lieux, causes et conséquences ;
- b) Paix et transformation ;
- c) Coopération régionale et résolution des conflits (effort régional) ;
- d) Rôle de la Société Civile dans la prévention et la gestion des conflits ;
- e) Perspectives de Paix durable en Afrique Centrale.

0.5. Comité organisateur

Le Comité organisateur était constitué de la manière suivante :

- Coordination: **Georges TSHIONZA MATA**, Coordinateur Régional;
- Gestion financière: **Mme Béatrice MADODO NDABANEZE**, Assistante Administrative et Financière/PREGESCO – Coordination Régionale ;
- Accueil: **M. Raoul KAMANDA MANGAMFU**, Coordination Nationale du PREGESCO/RDC ;
- Logistique et Voyages : **Mme Marcelline KALONJI TSHIALA**, Secrétaire – caissière/PREGESCO – Coordination Régionale ;
- Modération des travaux : **Mme Rose MUTOMBO KIESE**, Société Civile/RDC ;
- Rapporteur : **Rév. Modeste MUTAIA**, Chercheur à l'Université de Kinshasa/Chaire UNESCO/Conflits.
- Hôtesse : **Mme Annie LELENGE**, SENAREC.

0.6. CEREMONIE D'OUVERTURE

L'ouverture des travaux a eu lieu le lundi 20 août 2007, à 10H00, à l'Hôtel INVEST de Kinshasa.

Après la présentation des participants, il y eut le mot de bienvenue prononcé par le Président du Comité de Pilotage Régional du PREGESCO, Monsieur **MAFOLO Ferdinand**.

L'Ambassadeur **NTAHUGA Sébastien**, en sa qualité de Directeur Régional du MARAC – CEEAC a pris aussi la parole pour souhaiter une bonne coopération entre la Société Civile de la sous – région de l'Afrique Centrale et la CEEAC.

Enfin est venu le discours d'ouverture prononcé par son Excellence Monsieur le Vice – Ministre du Plan, **M. Ferdinand ESSAMBO**. Au nom de tout le Gouvernement de la RDC, il a exprimé la joie d'accueillir ce colloque sur les conflits en Afrique Centrale dans son pays. *« Pour un pays comme le nôtre qui a connu des années de conflits et qui souffre encore des affres de la guerre, des drames humains, des pertes matérielles importantes, ce colloque ne pouvait qu'être le bienvenu en terre de la RDC »*, s'est exprimé le Vice – Ministre.

Le but de cette rencontre a renchéri son Excellence Monsieur le Vice – Ministre est de rassembler les frères et sœurs de l'Afrique Centrale œuvrant au sein des Sociétés Civiles des différents pays de la sous – région pour réfléchir sur le rôle que les uns et les autres peuvent jouer dans leur pays respectifs et dans la sous – région afin de résoudre les conflits de tout bord et de procurer une paix durable. Avant de déclarer l'ouverture officielle des travaux, l'orateur a rassuré les participants du soutien nécessaire du Gouvernement pour un bon déroulement de leur rencontre de Kinshasa.

CHAPITRE I : CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE, ETAT DES LIEUX

Ce premier sous-thème de la rencontre de Kinshasa a été animé par l'Ambassadeur Mélanie MWIMBA, Consultante/SERACOB en RDC.

1.1. Synthèse de l'exposé

L'oratrice a commencé par définir les trois concepts qui constituent l'intitulé de son exposé. Il s'agit de :

- Afrique Centrale ;
- Etat des lieux ;
- Conflits.

Abordant le premier concept, l'Afrique Centrale est constitué des pays ci-après : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Tchad, Sao Tome Principe et République Démocratique du Congo. Tous ces pays sont membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (**CEEAC**).

Le constat est que tous ces onze pays de la **CEEAC** ont pratiquement des périodes de turbulences, les uns peut-être plus que les autres. En effet, tous ces différents conflits ont pratiquement les mêmes origines et les mêmes conséquences.

Il s'agit de : - La mauvaise gouvernance qui se manifeste à travers la manière dont le pouvoir politique est géré et partagé dans le pays ;

- Le blocage du processus de démocratisation, sa manipulation ou son détournement ;
- Le refus ou l'incapacité des pouvoirs à gérer la multi - culturalité dans une perspective d'intégration et d'inclusion ;
- La marginalisation et l'exclusion volontaire de certains groupes pour assurer la prétendue sécurité du pouvoir ;
- La faillite de la gouvernance, en particulier dans le domaine de répartitions des ressources naturelles ;
- L'absence du programme de gestion durable de ressources naturelles et environnementales.

Les solutions à ces causes permettraient d'inverser les conséquences négatives, à savoir :

- L'insécurité dans le processus de consolidation de la paix ;
- L'installation de la culture de la haine et de la vengeance ;
- L'instabilité politique ;
- L'aggravation de la pauvreté ;
- La dégradation des termes d'échanges ;
- La fuite des cerveaux et l'expatriation des jeunes vers l'Occident pour mieux être.

Tous ces pays de l'Afrique Centrale ont les mêmes causes de conflits qui sont résumés en :

- La mauvaise gouvernance ;

- La marginalisation ;
- L'injustice ;
- L'absence de programme de gestion des ressources humaines.

Ces conflits ont engendré des conséquences qui sont : la pauvreté, les pertes en vies humaines, l'insécurité humaine, les réfugiés, les viols, les pillages...

L'oratrice a terminé par trois questions qui ont fait l'objet de discussions des travaux en ateliers :

- 1) Quelle vision avons-nous de l'Afrique Centrale pour mettre fin aux conflits ?
- 2) Pouvons-nous évaluer les manques à gagner causés par ces conflits ?
- 3) Comment combattre et prévenir le cycle des conflits en Afrique Centrale ?

Après quelques minutes de débat, les participants sont allés approfondir leurs discussions en ateliers.

Trois commissions furent constituées autour de ces trois questions, à raison d'une question par groupe.

1.2. Synthèse des travaux en commissions

1.2.1. Groupe 1. : Vision de l'Afrique Centrale

QUESTION: Quelle vision avons-nous de l'Afrique Centrale pour mettre fin aux conflits ?

REPONSE : VISION :

- a) Intégration régionale sur tous les plans (social, économique, culturel, etc.) ;
- b) Renforcement du partenariat économique, social et culturel (ex : **FESPAM**) ;
- c) Interdépendance politique et économique des dirigeants de nos pays. Ne pas être dicté par l'Extérieur ;
- d) Renforcer la complémentarité entre nos Etats.

En dehors de ces points de la commission, la plénière en a ajouté d'autres :

- e) Avoir les principes généraux de management sur lesquels on peut se baser pour l'intégration régionale ;
- f) La Société Civile, doit réellement jouer son rôle de cet espace de l'Afrique Centrale ;
- g) Libre circulation des membres (avoir un passeport commun).

1.2.2. Groupe 2. Bilans des conflits

QUESTION : Pouvons-nous évaluer les manques à gagner causés par ces conflits ?

REPONSE : Globalement nous avons raté la paix et le développement.

R1). Au niveau institutionnel, il y a blocage des différents outils :

- **CER** (Communauté Economique Régionale) ;
- **CEEAC**
- **CEMAC**
- Les programmes tels que :

- **MARAC** (Mécanismes d'Alertes Rapides) ;
- **FOMAC** (Force Multinationale de l'Afrique Centrale) ;
- **COPAX** (Conseil Pour la Paix en AFC.) ;
- **DAPD** (Direction d'Actions Politiques et Diplomatiques).

R2). Au niveau étatique

- Gouvernement : - Détournement des priorités de développement vers les règlements de conflits ;
- Manque de cohésion des différents Etats dans cette même logique.

R3). Au niveau social

- Dialogue raté ;
- Confiance brisée par les peuples frontaliers ;
- Cohésion sociale détruite.

R4). Au niveau économique

- Destruction des infrastructures ;
- Abandon des programmes socio-économiques ;
- Aggravation de la pauvreté ;
- Mauvais classement des Etats de l'Afrique Centrale.

RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

- Renforcement des institutions régionales ;
- Renforcement de la capacité des Etats à promouvoir la paix et la sécurité interne et externe ;
- Pratique du dialogue social par l'utilisation des mécanismes de dialogue appropriés.

1.2.3. Groupe 3. : Pour combattre et prévenir des conflits

QUESTION : Comment combattre et prévenir des conflits en Afrique Centrale ?

R) Pour répondre à cette préoccupation, le groupe choisit la méthode brainstorming, c'est-à-dire procédé à la hiérarchisation des causes puis chercher comment prévenir et combattre le cycle des conflits en Afrique Centrale.

CAUSES	COMMENT PREVENIR	COMMENT COMBATTRE
Causes politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un organe sous – régional chargé de la gestion des élections - Respect de la Constitution - Intensification de l'éducation civique de la culture de paix à tous les niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication de la Société Civile dans le dialogue politique et social - Redistribution équitable des richesses
Causes économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Vision d'économie régionale - Adopter des politiques communes - Stratégie régionale d'exploitations durables des ressources - Création des richesses 	<ul style="list-style-type: none"> - Redistribution équitable et équilibre des pouvoirs politiques
Causes socioculturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la culture de tolérance et d'acceptation des différences de la diversité culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Débats publics - Brassage des peuples - Brassage des chefferies

Concernant les causes politiques, la plénière a montré, par le biais du Directeur Régional de la **CEEAC**, il existe déjà dans la sous – région une structure chargée des élections, peut – être qu'il faut la renforcer.

Il faut que la Société Civile aide la **CEEAC** pour aller plus loin. Le problème qui se pose est qu'il faut que cette structure des élections régionales soit visible car le problème en Afrique Centrale est le manque d'alternance.

CHAPITRE II : PAIX ET TRANSFORMATION DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE

2.1. Synthèse de l'exposé

Cet exposé a été présenté par l'**Abbé Ferdinand BANGA**, Professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa et Secrétaire permanent de l'Association des Conférences des Evêques d'Afrique Centrale (**A.C.E.A.C.**).

L'orateur a axé son exposé sur quatre points :

- 1) L'exploitation des termes : conflit – sa transformation – comment arriver à la paix durable
- 2) Valeurs et principes de base en vue de la transformation des conflits
- 3) L'action de l'**ACEAC** dans l'édification de la paix : à titre d'illustration
- 4) Quelques questions pour un travail en carrefour.

2.1.1. De l'explication des termes

A. Le conflit

L'orateur a montré que le conflit est un fait naturel de l'homme. Il existe toujours lié à l'être humain. Le mal du conflit, c'est quand il amène à des incompatibilités. On distingue le conflit d'identité et le conflit d'intérêt.

B. Sa transformation

Les conflits ne peuvent pas disparaître mais il faut les transformer en créant des dialogues, il faut que les conflits s'expriment, c'est-à-dire quitter les approches d'adversité pour rechercher des solutions de collaboration. Faire surmonter les incompatibilités.

Lorsqu'il y a des symptômes de conflits, il faut rechercher les causes profondes pour arriver à la résolution. Pour résoudre les conflits, il faut être soi-même réconcilié

C. En vue d'une paix durable

C'est le but que tout le monde cherche à atteindre dans la transformation ou la médiation de conflits. Si dans la région de l'Afrique Centrale on arrive à la culture de la paix, le pari sera gagné.

2.1.2. Valeurs et principes de base en vue de la transformation des conflits

Dans ce deuxième point de l'exposé, l'orateur a fait voir que pour transformer les conflits : il faut respecter les principes de base qui sont la vérité, la justice, le pardon et l'amour. Deuxièmement ? il faut une analyse sans complaisance et une quête permanente de dialogue, voir de communication et enfin il faut une coopération voire une intégration régionale qui aboutira à la culture de la paix.

En plus il faut tenir compte des valeurs de base comme la dignité de la personne humaine, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité.

2.1.3. L'action de l' ACEAC dans l'édification de la paix

La part des Evêques réunis en **ACEAC** est de rappeler les principes aux peuples, d'aller voir les gouvernants qui sont responsables de la paix et aller aussi voir les grandes puissances pour aider à retrouver la paix dans la Région.

2.1.4. Quelques questions pour le travail en carrefour

L'orateur de l'après-midi a terminé son exposé par trois questions qui ont fait objets de travaux en carrefour :

- 1) Quels sont les acquis majeurs et prometteurs pour la paix et la stabilité de la Région ? – Comment la Société Civile et les populations peuvent-elles se les approprier ?
- 2) Quels sont les conflits qui persistent en dépit des avancées significatives ? Que peut faire la Société Civile pour leur transformation ?
- 3) Y – a – t – il de nouveaux conflits en perspective compte tenu des éléments en votre possession ? Comment la Société Civile peut – elle agir à titre préventif ?

2.2. Synthèse des travaux en commissions.

2.2.1. Groupe 1 : Les acquis majeurs pour la paix

Ce groupe a traité la question n°1 concernant les acquis majeurs pour la paix et comment la Société Civile et les populations peuvent s'en approprier. Sous deux colonnes, le groupe a identifié les acquis majeurs dans la première colonne et les mécanismes d'appropriation dans la deuxième.

ACQUIS MAJEURS	MECANISMES D'APPROPRIATION
1) L'appartenance à une même sous – région - Existence des ensembles régionaux (CEEAC, CEMAC, CEPL.) 2) Le pacte de stabilité signé entre 11 pays de la Région 3) L'acceptation des principes de démocratie (élection, multipartisme, etc....) 4) La solidarité grandissante entre les organisations de la société civile dans la région 5) Elaboration et adoption des DSRP par les différents pays de la Région	1) Mise en place des programmes d'éducation et de sensibilisation de la population sur base d'exemples d'échanges socioculturels et économiques déjà existants ; 2) Vulgarisation du pacte auprès de la population et veiller à son respect (mise en application) en dénonçant les cas de la violation, etc. ... 3) Prendre une part active dans tout le processus démocratique 4) Renforcer la concertation et le cadre d'échanges pour le plaidoyer 5) Vulgariser, diffuser et s'impliquer dans sa mise en œuvre.

La plénière a souhaité que la société civile veille sur ce document **DSRP**, qu'elle sensibilise la population pour sa mise en pratique. Aussi les pays de l'Afrique Centrale peuvent-ils sortir des stratégies pour réfléchir sur la vision et la politique pour un lendemain meilleur.

2.2.2. Groupe 2. : Ce que la Société civile peut faire

QUESTION: Quels sont les conflits qui persistent ? Que faire dans la Société Civile pour arrêter cela ?

A cette question, le groupe a soutenu qu'il y a des avancées à tous les niveaux, mais en même temps des menaces, et enfin ce que la Société Civile doit faire.

AVANCEES	DERIVES / MENACES	A FAIRE PAR LA SOC
1. Organisation des élections dans plusieurs pays / pouvoir légiféré 2. Signature des pactes, traités 3. Avancées institutionnelles a) Au niveau des Etats - Constitutions bien élaborées, de bonnes factures b) Au niveau régional - Existence des instruments CER, CEEAC c) Au niveau continental - Traité de l'UA bien élaboré. 4. Tendance parité – Genre 5. Implication effective et signification de la Société Civile sur les programmes publics 6..Projets intégrateurs.	- Elections de formalité imposées, - Faibles participations (taux très bas) - Interprétation partisane par les dirigeants - Difficultés d'application de ces pactes - Tendance de révision - Timidité dans l'action - Difficultés de la supra – nationalité - Faiblesse dans l'application - Décalage du point de vue volonté affichée et vécue - Tendance à confiner les Femmes dans les ministères sans influence - Instrumentalisation - Récupération du potentiel de la Société Civile par différents acteurs - Question de l'exploitation des ressources naturelles mises à l'écart.	-Education civique -Mobilisation des populations pour les élections de qualité -Plaidoyer pour le respect des textes et engagements -Vulgariser les accords -Lobbying ==> Parlement -Sensibilisation citoyenne -Exploiter les possibilités de dialogue pour transformer en projet le programme capable d'influencer -Développer l'expertise en rapport avec les traités, tous les textes et institutions africaines - Plaidoyer - Campagne de sensibilisation - Développer les programmes citoyens - Débats ouverts, suivis citoyens des politiques publiques - Panser la question des ressources naturelles dans l'agenda de la Société Civile en particulier dans ses activités de plaidoyer.

2.2.3. Groupe 3. : Nouveaux défis

QUESTION : Y – a-t-il de nouveaux conflits en perspective compte tenu des éléments en votre possession ? - Comment la Société Civile peut – elle agir à titre préventif ? A cette question, la réponse est affirmative. Il faut énumérer ces conflits et voir les actions que peut mener la Société Civile pour les prévenir :

Conflits en perspectives

- 1) Les accords de partenariat économique
- 2) Non – respect des accords tant au niveau interne que régional
- 3) Gestion de la propriété foncière
- 4) Problèmes migratoires
- 5) Privatisation du pouvoir (confiscation du pouvoir)
- 6) Risque de retour au monopartisme des faits
- 7) Impunité, corruption, tribalisme
- 8) Accords frontaliers.

Actions de la Société Civile

- 1) Plaidoyer, sensibiliser la population
- 2) Dénoncer, faire des pressions aux gouvernants
- 3) Organiser des échanges régionaux
- 4) Faire des propositions d'intégration régionale
- 5) Avoir une politique communautaire de migration
- 6) Etablir des partenariats entre les Sociétés Civiles.

CHAPITRE III : COOPERATION REGIONALE ET RESOLUTION DES CONFLITS

Cet exposé a été présenté par l'**Ambassadeur Sébastien NTAHUGA**, Directeur des Mécanismes d'Alertes Rapides (**MARC**) à la **CEEAC**.

3.1. Synthèse de l'exposé

Sa présentation a été portée sur quatre aspects :

- Conflits en Afrique
- Prévention des conflits en Afrique Centrale
- Coopération régionale en matière de résolution des conflits
- Partenariat entre les communautés régionales et les organisations de la Société Civile dans le domaine de la prévention des conflits.

Dans les conflits, il y a beaucoup d'éléments qui entrent en jeu, notamment les éléments structurels (politique, économique, social, environnement), les éléments accélérateurs (haine ethnique, média de la haine, création des milices, terrorisme...), les éléments déclencheurs (assassinat d'un leader politique, ethniques ou religieux ; hausse brutale des pris, fraude électorale...).

En dehors de ces éléments, il faut tenir compte de la situation géopolitique des conflits en Afrique.

En ce qui concerne la prévention des conflits en Afrique Centrale, ce problème est réglé par le protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité (**COPAX**) qui est l'organe de concertation politique et militaire des Etats membres de la **CEEAC**. Les moyens suivants ont été créés pour assister les instances du **COPAX**, il s'agit de Mécanismes d'Alertes Rapides de l'Afrique Centrale (**MARAC**) et la force Multinationale de l'Afrique Centrale (**FOMAC**).

Pour ce qui est de la Coopération Régionale, l'Union Africaine facilite les Communautés Economiques Régionales (**RECs**) de s'intégrer dans leur dimension « Paix et Sécurité ».

Dans ce domaine de paix et sécurité, on doit élaborer des indicateurs en vue de surveiller la détérioration du climat politique, social et économique pouvant déboucher sur une situation conflictuelle.

Dans son dernier point de son exposé, qui est le partenariat entre les Organisations de la Société Civile (**OSC**) et les Organisations Régionales de Développement Economique (**RECs**), l'orateur a montré qu'aujourd'hui il est communément accepté que ces Organisations de la Société Civile font partie du paysage normal de la société dans toutes ses composantes.

Elles opèrent à l'intérieur d'un Etat comme à l'international même si la question de leur personnalité juridique internationale n'est toujours pas réglée.

La présence de **PREGESCO** est un exemple illustratif de ce partenariat car il met à sa disposition un certain nombre d'instruments pour voir la meilleure façon de se développer et de contribuer au sein de notre sous – région, au renforcement de nos structures d'intégration économiques et sociales, en privilégiant la sécurité qui reste la condition à tout développement.

C'est sur cette note qu'il a terminé son exposé.

3.2. Synthèse des travaux en commissions

Comme dans les exposés précédents, trois questions ont fait l'objet des travaux en atelier. Il s'agit de :

- 1) Quels sont les indicateurs pour la prévention des conflits en Afrique Centrale ?
- 2) Quel est le système de communication de la Société Civile pour un large échange d'informations ?
- 3) Collaboration entre **PREGESCO** et **CEEAC** ?

3.1.1. Groupe 1. : Indicateurs pour la prévention des conflits

QUESTION : Quels sont les indicateurs pour la prévention des conflits ?

1. Indicateurs politiques

- Fort taux d'abstention – blocage de l'alternance
- Népotisme – fréquence des Règlements constitutionnels
- Fraudes électorales (manipulation des listes, disparition de cartes électorales, trafics des PV, détournements des urnes)
- Dépendance des commissions électorales
- Viabilité des partis politiques
- Existence de législation sur les libertés d'associations
- Liberté de la presse
- Coup d'Etat.

2. Indicateurs économiques

- Taux de chômage
- PIB
- Pouvoir d'achat
- Documents d'Orientation Economique
- Risque d'investissements
- Existence et niveau d'application des instruments légaux
- Transparence dans l'exploitation des ressources naturelles

3. Indicateurs socioculturels

- IDH : Accès aux services sociaux de base
- Existence des mouvements sociaux
- Prolifération des sectes
- Tribalisme

4. Indicateurs environnementaux

- Degré de pollution
- Rythme de désertification et de déforestation

- Niveau des normes environnementales
- Système de certification
- Existence des études d'impacts environnementaux
- Niveau de contrôle des Etats

5. Indicateurs sécuritaires

- Prolifération des armes légères
- Existence des milices – Fréquence des actes de justice populaire
- Mouvement transfrontalier des troupes rebelles
- Budget militaire des Etats – Conflits interethniques
- Réforme de système sécurité – Taux de criminalité
- Banditisme armé
- Existence des enfants soldats
- Sécurité judiciaire – Taux de violence contre les minorités

6. Indicateurs sécurité – alimentaire

- Existence des couloirs de non transparence
- Migration pour cause de famine
- Fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Pillage des ressources par les forces armées
- Taux de malnutrition
- Evolution des prix des denrées sur le marché.

3.1.2. Groupe 2. : Système de communication pour la Société Civile

QUESTION : Système de communication de la Société Civile pour un large échange d'informations

1) Système

- a) Les Organisations à la Base (**OB**) vers les collectifs des pays qui centralisent les informations pour le **PREGESCO** ou le **SERACOB**.
A son tour **PREGESCO** ou **SERACOB** contacte les Gouvernements des Etats membres ou les Organisations Régionales et Internationales.

1. Collecte d'informations
VOIR DESSIN PAGE 14 (MANUSCRIT)
2. Traitement analyse
VOIR DESSIN PAGE 14 (MANUSCRIT)

- b) Echanges d'informations entre collectifs de la société civile des Etats membres

2) Moyens à utiliser

- Internet, téléphones – Audiovisuel et presse écrite
- Campagne de sensibilisation et vulgarisation
- Organisation de colloques et forums – Monitoring
- Production de feuillets, mémos – déclarations.

RECOMMANDATIONS

1. Créer un réseau de communication entre les Organisations de la Société Civile des pays membres de l'Afrique Centrale.
2. Renforcer les capacités humaines, techniques et financières des animateurs de la Société Civile en matière de communication

3. Constituer une banque de données des Organisations de la Société Civile ==> site Internet.

A ces recommandations, le Coordinateur Régional du **PREGESCO**, **Monsieur Georges TSHIONZA MATA** a informé les participants qu'il est prévu de doter chaque Coordination Nationale d'équipements de communication, mais il faut une formation pour les personnes qui vont utiliser ces outils.

3.1.3. Groupe 3. : Possibilité de collaboration PREGESCO – CEEAC

QUESTION : Possibilité de collaboration PREGESCO – CEEAC

Pour que cette collaboration soit possible, il y a un préalable : définir le statut juridique du **PREGESCO**. Car, étant un projet, **PREGESCO** traite dans le cadre thématique.

1^{er} Cas de figure

- Ouvrir **SERACOB** aux autres Organisations de la Société Civile de la sous – région, afin de collaborer avec la **CEEAC**.
- **SERACOB** a la paternité du **PREGESCO**

2^{eme} Cas de figure

- Créer le réseau sous – régional des Organisations de la Société Civile pour servir d'interface à la **CEEAC**.

POSSIBILITES DE COLLABORATION

- 1) Les Coordinations Nationales de **PREGESCO** doivent servir de Points Focaux, c'est – à – dire être centres d'information de la **CEEAC** en ce qui concerne la Société Civile
- 2) Création d'un cadre de collaboration entre **CEEAC** et **OSC** avec signature des différents protocoles de collaboration.
- 3) La reconnaissance des Points Focaux par les Etats membres de la **CEEAC**.
- 4) Renforcement des capacités des Points Focaux sur la collecte, le traitement et la diffusion des informations (mise en place d'une banque de données fiables).
- 5) Circulation des informations au sein des Points Focaux d'une part et entre les Points Focaux et la **CEEAC** d'autre part.
- 6) Négocier auprès de la **CEEAC** pour avoir le statut des Organisations à la Base (**OB**).

CHAPITRE IV : ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX EN AFRIQUE CENTRALE

Cet exposé a été présenté par Monsieur Baudouin HAMULI KABARHUZA, Coordonnateur National du Comité National de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs.

4.1. Synthèse de l'exposé

M. Kabarhuza a articulé son discours autour de cinq points, qui sont :

1) Introduction sur l'engagement de la société civile dans les conflits

Ici il a montré que la Société Civile a l'obligation morale et civique de s'engager dans la prévention et la résolution des conflits, et le renforcement de la paix au niveau local, provincial, national et international. Elle doit prendre des initiatives, disposer des capacités et des ressources, bien définir les résultats à atteindre.

2) Des initiatives de la société civile africaine et dans le monde

En Afrique et dans le monde, la société civile a démarré des institutions et des réseaux très professionnels dans le domaine des conflits qui travaillent avec les gouvernements, les organisations sous – régionales, l'Union Africaine et les Nations Unies.

Les mouvements sociaux ont mené des actions de plaidoyer, de bons offices, de diplomatie préventive... (WANEP, CEDDO...).

3) Implication de la société civile dans le processus de paix :

Exemple de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs.

Tous les Chefs d'Etat de la région et le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ont reconnu que la Société Civile doit jouer un rôle comme partie prenante dans le processus.

4) Perspectives de paix durable en Afrique des Grands Lacs

Pour la Région des Grands Lacs, le pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la Région des Grands Lacs est désormais l'instrument de référence ainsi que le cadre d'impulsion de la stabilité régionale dans une vision de 20 ans.

Ce pacte comprend quatre piliers :

- Un pilier politique
- Un pilier juridique
- Un pilier financier
- Un mécanisme institutionnel de suivi.

5) **Conclusion : quelques orientations d'action pour la Société Civile**

La Société Civile a des rôles à jouer à différent niveau. Des efforts d'identification des tâches et des activités ont été faites à plusieurs reprises.

- Dans la prévention des conflits, elle doit jouer :
 - le rôle de veille et d'alerte
 - le rôle de bons offices
 - le rôle de plaidoyer pour l'appui par le gouvernement et la communauté internationale
- Dans le processus de résolution des conflits, elle doit jouer :
 - le rôle de participation dans la négociation de la solution
 - le rôle de dénonciation des crimes contre l'humanité et des violations massives des droits de l'Homme
- Dans le renforcement de la paix durable, elle doit jouer
 - le rôle d'appui au renforcement de confiance
 - le rôle d'appui à la réhabilitation des communautés
 - le rôle de participation et mise en œuvre des politiques de reconstruction.

4.2. Synthèse des travaux en commissions

4.2.1. Groupe 1. : Volet prévention

A. Comment jouer le rôle de veille et d'alerte permanente ?

- En mettant en place un mécanisme d'observation des indicateurs
- En collectant des informations qui seront transmises vers un système d'alertes rapides (ex. : **MARAC**)
- En veillant au respect strict des engagements et du suivi des résolutions prises
- En harmonisant le système d'information et de collecte de données
- En mobilisant les ressources afin de rendre viable les mécanismes mis en place
- En structurant les Organisations de la Société Civile en réseaux d'ONG internes dans le secteur de paix et de sécurité.

B. Est – il possible de jouer le rôle de bons offices ? Si oui faut – il renforcer les capacités des bons offices ?

Oui, ce rôle peut être joué par :

- L'implication de la Société Civile dans les médiations faites par les Gouvernements et les Organisations Régionales. Cette implication passe par la participation de la Société Civile au processus d'élaboration des textes (convention, protocole, déclaration...). Pour ce faire, le renforcement des capacités des bons offices des Organisations de la Société Civile s'impose.

C. Comment faire un plaidoyer pour une intervention rapide pour éviter que les conflits ne s'étendent ?

- Se faire reconnaître comme tel par notre capacité de mobilisation et d'intervention

- Etre capable d'alerter la Communauté Internationale pour qu'elle puisse ouvrir une pression auprès des Gouvernements
- Cibler les thèmes de plaidoyer

4.2.2. Groupe 2. : Droits humains, confiance entre protagonistes et suivi des accords

QUESTION 1. : Crime contre l'humanité et violation des droits humains. Comment on l'aborde et comment on se protège ?

- Identification parfaite des crimes
- Documentation des faits et faire circuler l'information
- Identification des acteurs (immédiats et dans l'ombre)
- Etablir les responsabilités (justice) et lobbying
- Faire le plaidoyer auprès des institutions
- Identification des groupes ou institutions spécialisées en matière pénale au pays et à l'étranger
- Formation des animateurs de la Société Civile par thématique.

QUESTION 2. : La mise en confiance et la pression sur les antagonistes, comment faire ?

- Mieux comprendre les conflits
- Se transporter sur les lieux des conflits pour la mission d'enquête
- Connaître les antagonistes
- Connaître les motivations profondes et leurs intérêts
- Constituer l'équipe de médiation de bons offices en choisissant les personnes en affinité avec les parties en conflit
- Ecouter chaque partie à part
- Réunir l'équipe de médiation des bons offices pour arrêter la meilleure approche.

ETAPES A SUIVRE :

- L'équipe de bons offices réunit les deux parties pour leur dire leur intérêt à tous de sortir du conflit
- Leur donner la parole le plus largement possible pour exposer leurs problèmes,
- Réunion de l'équipe des bons offices pour tirer les grandes orientations qui feront objet de médiation
- Réunir les parties en conflit pour exposer les points de différend dans l'esprit de gagnant – gagnant
- Si les parties sont d'accord, il faut formaliser les accords, sinon ajourner la rencontre
- Si les points de vue sont inconciliables, trouver les personnes plus influentes pour les convaincre
- Signer les accords et les aider à les appliquer
- Si ces accords sont conclus, organiser une cérémonie devant témoins pour accompagner le processus de mise en route.

QUESTION 3. : Le monitoring du respect des accords

- Implication de la Société Civile dans les accords
- Approbation des accords par la Société Civile

- Vulgarisation des accords
- Monter un observatoire pour suivre ces accords
- Dénonciation et médiatisation des violations des accords
- Indépendance de la Société Civile
- Négociation d'un partenariat avec les institutions régionales (CEEAC).

4.2.3. Groupe 3. : Renforcement de la paix durable

- 1) S'approprier le pacte (analyse du contenu)
- 2) Vulgarisation du pacte à toutes les populations
- 3) Rencontre des différentes Sociétés Civiles des pays signataires du pacte pour sensibiliser les autorités au respect de la mise en œuvre du pacte
- 4) Créer un Comité de Suivi de l'application de ce pacte
- 5) Participer valablement dans le Comité de Suivi
- 6) Créer des espaces radiodiffusés à toutes les populations afin de pouvoir intérioriser la culture du respect de ces accords
- 7) Dénoncer les cas de violation de ces accords
- 8) Faire le lobbying avec d'autres Organisations de la Société Civile, d'autres pays pour nous soutenir dans le processus du maintien de la paix
- 9) Reconstruction et suivi des programmes socio – économiques
- 10) Reconstruction sociale ainsi, que les programmes de réconciliation dans la région
- 11) Suivi social, psychologique des victimes de toute forme de violation
- 12) Suivi des programmes de réinsertion des combattants
- 13) Initier et participer dans des actions des politiques
- 14) Travailler étroitement avec les autorités traditionnelles
- 15) Développer des programmes d'éducation de la paix
- 16) Relation avec la diaspora.

CHAPITRE V : LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA MÉDIATION DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE

Cet exposé a été le dernier du colloque. Il a été l'œuvre de **Monsieur TAKAM Michel**, Consultant du Cameroun.

5.1. Synthèse de l'exposé

Il a articulé son mot en trois étapes, qui sont :

1) Historique de conflit

Il a fait voir que juste après les indépendances, l'Afrique Centrale avait connu les années d'espoir mais au fur des années, les intérêts ont primés avec comme conséquence les divisions, les guerres, les massacres, les circulations d'armes, etc....

2) Notions des conflits

Les conflits naissent parce que l'on n'arrive pas à comprendre l'autre. Chacun a une partie qu'il sait et une autre qu'il ne sait pas et que quelqu'un d'autre sait. Chaque conflit a un cycle de vie. Il y a les conflits politiques, sociaux, identitaires, d'intérêts...

3) La médiation

C'est le meilleur moyen qu'il faut utiliser pour résoudre les conflits :

- médiation scolaire ;
- médiation sociale et communautaire ;
- médiation commerciale ;
- médiation pénale ;
- médiation politique entre les partis politiques ;
- médiation internationale, etc....

Il y a beaucoup d'expériences de la Société Civile sur la médiation des conflits : - justice et paix ==> Eglise Catholique ;

- chefferies ;
- d'autres associations.

5.2. Synthèse des travaux en commissions

5.2.1. Groupe 1. : Expériences de médiation et de prévention

QUESTION : Quelles sont les expériences de médiation et de prévention

1) des conflits initiés par la Société Civile qui peuvent être capitalisés ?

CAS BURUNDI : L'accord d'ARUSHA (1998 – 2000)

- 1) La Société Civile a montré à la population de négocier
- 2) Elle a accepté des négociations de paix
- 3) La Société Civile des Femmes s'est organisée pour la levée de blocages :
 - mobilisation des femmes ;
 - lobbying
- 4) L'acceptation de la Constitution de la Transition
- 5) Le lobbying auprès des médiateurs :
 - **Jurius NYERERE**
 - **Nelson MANDELA**
- 6) Mobilisation pour le respect de l'Accord pour les élections libres et transparentes.

CAS RDC

- 1) Négociation : Dialogue Inter congolais, **SUN CITY**
- 2) Cahier de charge, préparé par la Société Civile
- 3) Signature de la Société Civile pour les Accords de **PRETORIA**
- 4) Participation de la Société Civile à toutes les Institutions de la Transition
- 5) Promotion d'Institutions Citoyennes dirigées par les animateurs de la Société Civile
- 6) Les organisations des Droits de l'Homme ont joué un rôle de médiation pour des Elections apaisées.

2) Quelles sont les contraintes à leur efficacité pour avoir un accord ?**CAS BURUNDI**

- 1) Refus de négociation
- 2) Problèmes politiques, ethniques (massacres)
- 3) Différences de position
- 4) La Société Civile était divisée par l'ethnisation
- 5) Le blocage économique

CAS RDC

- 1) Contrôle de processus par les politiciens
- 2) Récupération noyautage de la Société Civile
- 3) Politisation de la Société Civile
- 4) Prolifération des tendances de la Société Civile

3) Les enjeux**CAS BURUNDI**

- Le blocage économique (1997)

CAS RDC

- Le pays risquait d'exploser

4) Les perspectives

CAS BURUNDI

- Commission de Consolidation de la Paix
- Promotion de la place de la Femme dans la consolidation de la paix
- Commission Nationale Vérité et Réconciliation
- Justice traditionnelle

CAS RDC

- Consolidation de la paix, l'Etat de droits
- Réconciliation

5.2.2. Groupe 2. : Jeunes et culture de la Paix

QUESTION : Comment peut – on impliquer les plus jeunes à la culture de la paix, à la tolérance, à la non-discrimination, à l'acceptation de la différence et à la coexistence pacifique entre les cultures ?

Les stéréotypes et le rejet de l'autre sont – ils insurmontables ?

Réponse :

- 1) Réformer les systèmes éducatifs pour intégrer l'éducation à la paix, dans les programmes scolaires (éducation civique)
 - Adopter l'éducation aux réalités des pays et de la région ;
- 2) Favoriser les colonies de vacances à l'intérieur du pays et dans la région
- 3) Faire la promotion des forums des jeunes au niveau national et régional pour échanger sur les problèmes qui les concernent et stratégies pour faire face à ces problèmes
- 4) Intensifier la sensibilisation des parents en vue de lutter contre les tabous, pièges et stéréotypes
- 5) Promouvoir les organisations des jeunes pour l'intégration culturelle
- 6) Organisation des manifestations sportives, culturelles intercommunautaires et régionales
- 7) Favoriser le regroupement intercommunautaire et interculturel
- 8) Promouvoir la cohabitation des groupes marginalisés (pygmées)
- 9) Media
- 10) Education des parents aux valeurs sociales et culturelles
- 11) Faire des campagnes de sensibilisation contre les jouets symboles de violence
- 12) Plaidoyer auprès des Etats pour réglementer l'accès à l'Internet, aux films, à la musique, etc....
- 13) Programmes d'encadrement des enfants de la rue doivent être mis en place
- 14) Education dans les quartiers et à travers les medias.

5.2.3. Groupe 3. : Rôle des autorités coutumières

Question : Quelle place les chefferies peuvent – elles occuper dans les efforts de paix, de justice et comment peuvent – elles contribuer à plus de stabilité socio – politique, au brassage des peuples et au maintien d'une paix et d'une sécurité durables ?

- Peut – on penser à une gouvernance partagée avec les institutions traditionnelles sans sombrer dans le tribalisme, le clientélisme, l'instabilité politique et les revendications sécessionnistes ?

REPONSE :

- 1) Les chefferies se localisent seulement dans certains pays de la Région (RDC, Cameroun)
- 2) Les chefferies se substituent à la carence du pouvoir de l'Etat et elles bénéficient de la délégation du pouvoir
- 3) Les chefferies sont incontournables. En cas de conflits locaux, s'adresser d'abord à elles
- 4) Les chefferies ont un rôle capital à jouer dans la décentralisation.

COMMENT : Les pouvoirs sont délégués aux chefferies par l'organe central pour certains domaines tels que la gestion des affaires communautaires (routes, santé, école...) mais ne peuvent pas intervenir dans certains secteurs de l'Etat tels que : la diplomatie, la Défense, la Justice...

CONCLUSIONS

La cérémonie de clôture a eu lieu le Mercredi 22 août 2007. Elle a débuté vers 16H30 par la Déclaration des participantes au colloque, lue par **Madame GAHUNGERE Concilie**, du Burundi.

Cette déclaration fut suivie du mot de remerciement au Gouvernement Congolais pour l'accueil réservé à ses hôtes. Ce mot fut prononcé par **Madame ANDELA Christine** du Cameroun.

Le troisième intervenant fut le président du Comité de Pilotage Régional du **PREGESCO**, **Monsieur MAFOLO Ferdinand**, qui a remercié d'une part les participants pour le sérieux dont ils ont fait preuve durant ces travaux, les organisateurs pour la réussite du colloque et enfin le Gouvernement Congolais pour la sécurité.

Enfin le Vice – Ministre du Plan a prononcé son mot de clôture en invitant tous les participants à mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris et échangé pendant ces trois jours, pour une paix durable dans la Région de l'Afrique Centrale.

ANNEXES

- 1. Déclaration des participants,**
- 2. Discours de M. Ferdinand MAFOLO, Président du CPR
PREGESCO,**
- 3. Discours d'ouverture de M. Ferdinand ESSAMBO, vice – ministre
au plan,**
- 4. Expose de Mme Mélanie MWIMBA,**
- 5. Expose de M. L'Abbé Ferdinand BANGA,**
- 6. Expose de M. L'ambassadeur Sébastien NTAHUGA,**
- 7. Expose de M. Baudouin HAMULI,**
- 8. Expose de M. Michel TAKAM.**

Annexe 1 : Déclaration des participants

**DECLARATION FINALE DES PARTICIPANTS AU
COLLOQUE REGIONAL SUR « LES CONFLITS EN
AFRIQUE CENTRALE, QUE PEUT FAIRE LA
SOCIETE CIVILE ? »**

KINSHASA, 20 AU 22 AOUT 2007

Nous, délégués des organisations de la société civile des pays de l'Afrique Centrale (Angola, Burundi, Cameroun, Congo – Brazzaville, Centrafrique, Gabon, R D Congo, Rwanda, Tchad) réunis à Kinshasa du lundi 20 au mercredi 22 août 2007 dans un Colloque régional, sur le thème : « Les conflits en Afrique Centrale, Que peut faire la société civile ? », organisé dans le cadre du Projet de Prévention et Gestion des Conflits, « PREGESCO »,

1. PREAMBULE

- Considérant la persistance des conflits qui ont ravagé l'Afrique Centrale, durant les dix dernières années et ont affecté le processus de développement des pays de cette région ;
- Considérant les efforts déployés par toutes les parties prenantes afin de minimiser les risques des conflits et leurs effets sur la volonté partagée de réconciliation, de reconstruction et de cohésion sociale ;
- Après avoir longuement échangé sur des aspects spécifiques portant sur :
 - Les conflits en Afrique Centrale : Etats des lieux ;
 - La coopération régionale et la résolution des conflits ;
 - Les perspectives de Paix durable en Afrique Central ;
 - La société civile et la médiation.
- Prenant compte des arguments pertinents développés par nos invités de la CEEAC experts en la matière.

De tout ce qui précède, adoptons les recommandations et résolutions suivantes :

A collection of handwritten signatures and initials in blue ink, including the letters 'C6', 'd', 'w) d', and several illegible scribbles.

2. RECOMMANDATIONS

Aux Chefs d'Etat et Gouvernements de l'Afrique Centrale :

- Respect des accords de paix déjà conclus ;
- Prise en compte de la composante société civile dans ses actions de Prévention et Résolution de conflits ;
- Mise à disposition de la Société Civile des moyens matériels, financiers et humains pour contribuer efficacement à la lutte contre les violences et les conflits.

A la CEEAC

- D'envisager le raffermissement des liens avec la société civile ;
- D'offrir au SERACOB les possibilités de collaboration effective.

A la Société civile

- De rester unie ;
- D'être transparente dans le fonctionnement ;
- De garder la neutralité dans les actions de prévention et de résolution de conflits ;
- De chercher la collaboration avec les Gouvernements et les organismes régionaux et internationaux.

3. RESOLUTIONS

Nous, les délégués des sociétés civiles des pays de l'Afrique Centrale, nous engageons à:

- Renforcer les capacités et expertises dans la prévention, la gestion, la résolution et la transformation des conflits en vue de contribuer à l'avènement d'une paix durable dans la Région de l'Afrique Centrale ;
- Développer des projets issus des Programmes associant toutes les Parties Prenantes afin d'inclure dans le Processus de construction d'une Paix durable, les intérêts des communautés locales avec un accent particulier sur des groupes défavorisés ;
- Développer l'unité et renforcer nos réseaux aussi bien nationaux que régionaux.

(Handwritten signatures and initials in blue and purple ink, including the number 076 and various scribbles)

Les délégués, participants au Colloque adressent leurs remerciements au Gouvernement de la RDC pour avoir accueilli le Programme du projet PREGESCO.

Les délégués participants au Colloque remercient enfin l'ACBF, le SERACOB, les conférenciers et la Coordination Régionale du PREGESCO pour leur disponibilité et leur efficacité dans l'organisation des travaux.

Fait à Kinshasa, le 22 août 2007

LES DELEGUES

KIALA ANTONIO

GAHUNGERE CONCILIE

SINARINZI CLAIRE

ANDELA CHRISTINE

MBAH MANGA

OBOLO GEORGES

RAMAZANI DIOMBA

KASAKARUME KADI

TAMABALA MUSHINDUZI

MAJALIWA KANAZI

MESSA PAULIN

MITINI JACQUES

MAFOLO LADHA

MTAHIRE LUC

MUCHANGA KITSY

BATANTOU OUMBA

NAKOUNTALA JEAN-PIERRE

MOKAMANEDE GODFROY

NAHIMANA JULES

INGABIRE NADINE

NGARALBAYE MONIQUE

MUKEMBI Marie-Josée

Bicavenon Nday

HERVÉ Jacques

JOSEPH KAKIMBA

Euphrasie ANINA

RAOUL KAMANDA ⁴

GEORGE KAMANDA MATE
Josephine

Annexe 2 : Mot de bienvenue du Président du Comité de Pilotage Régional du PREGESCO

- Excellences Messieurs les Ministres,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques,
- Messieurs les Représentants des organismes de coopération bilatérale et multilatérale,
- Monsieur le Représentant de la **CEEAC**,
- Monsieur le Représentant de l'Union Européenne
- Messieurs les Représentants de la Société Civile des pays de l'Afrique Centrale,
- Messieurs les membres du **PREGESCO**
- Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de l'ouverture officielle et solennelle du colloque régional sur le thème : « Les conflits en Afrique Centrale : Que peut faire la Société Civile ? », le Comité de Pilotage Régional est heureux de vous compter parmi ses invités et vous souhaite la bienvenue dans ce magnifique cadre de l'Hôtel **INVEST** de Kinshasa.

Ce colloque concerne les animateurs de 11 pays d'Afrique Centrale et constitue un moment de réflexion et d'échanges sur la paix et le développement de la région.

En effet, l'Afrique Centrale est une région géostratégique considérée comme un scandale géologique à cause de ses nombreuses richesses du sol et du sous-sol en proie à des convoitises du monde entier.

Aussi ces convoitises alimentent –elles de nombreux conflits armés dans la région avec leur cortège de conséquences : multiplication des groupes armés, circulation illégale des armes, présence des enfants soldats, déplacements massifs des populations, recrudescence des violences faites aux femmes, rupture de la coopération régionale et internationale...etc.

Bref, la détérioration des conditions de vie de la population qui continue à croupir dans la pauvreté et dans la misère la plus noire.

Cette situation ne pouvait pas laisser la Société Civile indifférente. Voilà pourquoi le **PREGESCO** qui a pour rôle d'alerter, prévenir et gérer les conflits en Afrique Centrale, pour les traduire ou les transformer en paix durable, a décidé d'organiser, grâce au financement de l'**ACBF**, ce colloque dont le thème constitue une interpellation pour la Société Civile de l'Afrique Centrale.

Comme vous pouvez l'imaginer, ce colloque permettra aux animateurs de la Société Civile des 11 pays membres de renforcer leurs compétences afin de devenir plus agissants dans leur mission d'accompagner les pouvoirs publics dans le processus de développement, ainsi qu'ils deviendront les artisans de la paix.

- * Excellences Messieurs les Ministres,
- * Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques,
- * Messieurs les Représentants des organismes de coopération

bilatérale et multilatérale,
* Messieurs les Représentants de la **CEEAC** et de l'Union
Européenne,
* Mesdames et Messieurs,

Qu'il nous soit permis de remercier de façon particulière leurs Excellences Messieurs les Ministres ainsi que vous tous ici présents pour vos encouragements exprimés par votre présence à cette cérémonie.

Pour terminer, nous exhortons tous les participants à produire un travail de qualité et de réaliser les meilleurs résultats.

Vive l'Afrique Centrale !
Vive le **PREGESCO** !
Nous vous remercions.

Fait à Kinshasa, le 20 août 2007

Le Président Régional du **PREGESCO**
FERDINAND MAFOLO LADHA

Annexe 2 : Discours officiel d'ouverture par le Ministre du Plan de la RDC

- * Honorables Députés,
- * Honorables Sénateurs,
- * Excellences les Membres du Gouvernements,
- * Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
- * Messieurs les Secrétaires Généraux,

Permettez-moi d'abord d'exprimer la joie du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers mon Ministère, d'accueillir la tenue du Colloque sur « Le rôle de la société civile dans la Prévention et la Gestion des Conflits en Afrique Centrale. »

Pour un pays comme le nôtre qui a connu des années de conflits et qui souffre encore des affres de la guerre, des drames humains, des pertes matérielles importantes, ce colloque ne pouvait qu'être le bienvenu en cette terre de la République Démocratique du Congo.

- Mesdames et Messieurs,
- Distingués invités,
- Chers participants.

Le fait que vous ayez abandonné vos multiples occupations pour venir prendre part à ce colloque démontre à juste titre l'importance que vous accordez à la paix dans vos pays respectifs, en particulier, et dans la sous région de l'Afrique Centrale en général.

Par ailleurs, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier vivement la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique, ACBF en sigle, qui finance la tenue de ce colloque afin d'aider l'Afrique Centrale à intérioriser les questions relatives à son destin qui est souvent bloqué par des crises à la fois politiques, économiques et sociales.

- Honorables Députés,
- Excellences,
- Mesdames et Messieurs,
- Distingués invités,

Avant de poursuivre mes propos, je salue la présence, à ces assises, des délégués venant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC en sigle, qui ont accepté d'intégrer le Programme de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société civile dans la Prévention, la Gestion et la Résolution des Conflits en Afrique Centrale, « PREGESCO » en sigle dans la vision communautaire de nos Etats.

J'ose croire que le but de cette rencontre est de rassembler les frères et sœurs de l'Afrique Centrale oeuvrant au sein des sociétés civiles des différents pays de la Sous Région pour réfléchir sur le rôle que les uns et les autres peuvent jouer dans leurs pays respectifs et dans la sous région afin de résoudre les conflits de tout bord et procurer une paix durable.

C'est au regard de cet objectif que mon Ministère suit de très près le PREGESCO et que mon pays a accepté le mandat, de tous les gouvernements de la Sous région, pour abriter ce projet en veillant à sa mise en œuvre pour la promotion de la paix et de l'intégration de sa culture par nos populations respectives afin de se libérer du facteur principal de la pauvreté dans la Sous région que sont les conflits.

- Mesdames et Messieurs,
- Distingués participants,

Je voudrais vous informer que l'Afrique Centrale est à la traîne dans la croissance économique alors que tous les rapports crédibles montrent que, d'une manière générale, le Continent a retrouvé le chemin de la prospérité économique. Et lorsqu'on regarde les potentialités naturelles et économiques que regorgent notre Sous région, il ne nous est pas permis d'être si mal classés.

Voilà pourquoi les résultats de ce rendez-vous de Kinshasa sont très attendus par tous, gouvernants et gouvernés de la Sous Région, afin de relever le défi du retard dans la lutte contre la pauvreté et dans l'intégration régionale par la création des conditions d'accès au bien-être pour nos populations.

La République Démocratique du Congo pays voisin de neuf Etats de la Sous Région ne ménagera aucun effort pour apporter sa pierre de paix et de coopération régionale pour le développement de l'Afrique Centrale.

Je vous exhorte donc à plus d'assiduité et d'abnégation tout au long de vos travaux afin qu'à l'issue de ces assises, l'Afrique Centrale soit dotée d'une masse critique des cadres capables de prévenir tous les actes de nature à perturber la paix ou à provoquer des conflits.

- * Honorables Députés,
- * Honorables Sénateurs,
- * Excellences les Membres du Gouvernements,
- * Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
- * Messieurs les Secrétaires Généraux,
- * Mesdames et Messieurs,
- * Distingués invités,
- * Chers participants,

Pour terminer mon propos, je voudrais vous rassurer de tout le soutien nécessaire de notre Gouvernement pour un bon fonctionnement de ces assises.

Sûr ce, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, je déclare ouvert le Colloque sur « Les conflits en Afrique Centrale, que peut faire la Société Civile ? ».

Je vous remercie.

Annexe 4 : Etat des lieux des conflits en Afrique Centrale, causes et conséquences.

Par l'Ambassadeur Mélanie MWIMBA

Consultante/SERACOB et ancienne diplomate

Il nous a été demandé de vous entretenir sur un sujet d'actualité sombre, qui a fait couler beaucoup d'encre parce que ayant perturbé les équilibres dans le monde et pour avoir malheureusement constitué un frein au développement de notre continent. Il s'agit de parler des guerres, précisément de faire un " Etat des lieux des conflits en Afrique Centrale, leurs causes et les conséquences qui en découlent".

En nous préparant à trouver des éléments à agencer pour cet entretien, nous nous sommes rendue compte qu'autant il est aisé de présenter un exposé magistral sur un sujet captivant, autant nous nous trouvons mal à l'aise de ne devoir nager que dans l'ambiance des guerres avec leur dynamique de destructions et de tueries.

Comme l'indique le sujet, l'espace ciblé est l'Afrique Centrale, mais pour quelle période ? il est donc nécessaire de circonscrire l'intervention dans le temps. Ainsi considérant le nombre des conflits internes et inter Etats enregistrés en Afrique, nous avons choisi de délimiter la période en partant de la fin du 20ème siècle au début du 21ème, c'est-à-dire de 1990 à ce jour.

Néanmoins, il sied de rappeler à la mémoire de tous qu'aujourd'hui la problématique des conflits et de la paix constitue un enjeu majeur tant au niveau international que national et interne. On note avec regret une résurgence des conflits de nature interne à dimension ethnique, religieuse, régionale ayant des répercussions sur les autres Etats. Tous ces conflits, là où ils se développent, revêtent des conséquences fâcheuses sur la sécurité humaine, le développement humain et l'équilibre social, affectant à la fois les efforts de réduction de la pauvreté au sein des Etats et la Coopération régionale en Afrique Centrale.

En y prenant conscience, la nécessité s'impose à l'Afrique et à ses partenaires de conjuguer les efforts en vue d'éradiquer, ensemble, ce fléau qui freine son développement. Gouvernements, Société civile et Organisations non gouvernementales, Secteur privé, bailleurs unissons nous donc pour le même but car sans la paix aucune perspective de développement n'est possible.

Erigeons-nous donc en artisans de la culture de la paix chez nous et pourquoi pas dans le Monde.

L'exposé de ce jour va donc s'articuler autour de quelques concepts en rapport avec le sujet, ensuite sur le relevé des cas des conflits identifiés, leurs causes et leurs conséquences, enfin une analyse comparative et une conclusion clôtureront notre entretien.

D'entrée en matière, il nous a semblé opportun et utile, pour mieux comprendre le contexte de recourir aux définitions.

Définition

a) Afrique centrale :

La Région de l'Afrique Centrale est constituée des pays ci-après : L'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centre Africaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Tchad, Le Sao Tomé et Príncipe, tous membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, en sigle CEEAC.

Plusieurs parmi eux vivent des turbulences, quelques uns connaissent une paix fragile, d'autres enfin sont stables.

b) Etat des lieux : évoque la notion de relevé et de bilan d'une situation.

c) Conflit :

D'après Le Petit Larousse le mot conflit signifie une opposition d'intérêt entre deux ou plusieurs Etats dont la solution peut être recherchée soit par des mesures de violences (représailles, guerres), soit par des négociations, soit par l'intervention d'une tierce puissance ou de l'Organisation des Nations Unies (Médiation, arbitrage), soit par l'appel à un tribunal international.

Le Petit Robert quant à lui parle de lutte, de combat, de rencontre d'éléments, de sentiments contraires qui s'opposent (antagonisme, lutte, opposition, tiraillement). Contestation entre deux puissances qui se disputent un droit (naissance d'une crise).

Comme vous pouvez le constater, il ressort de ces définitions que pour qu'il y ait conflit il faut l'existence de deux ou plusieurs parties, et que l'une des parties agisse de manière à empêcher l'autre d'atteindre ses objectifs, de répondre à ses attentes ou de satisfaire ses besoins.

NB Un conflit peut opposer des individus, des communautés, des institutions ou des Etats.

Il nous revient donc de procéder au relevé des conflits qui ont sévi en Afrique Centrale durant les derniers dix sept ans.

2. Cas des conflits ayant marqué la fin du 20^{ème} siècle et le début du 21^{ème} en Afrique centrale

De 1990 à ce jour, la région de l'Afrique Centrale a été confrontée à de nombreuses crises politiques et conflits armés qui ont eu des conséquences dramatiques sur sa stabilité et son développement économique et humain. En ligne des comptes était la combinaison des enjeux politiques, économiques, géopolitiques, et des desseins des différents acteurs et forces internes et externes, qui ont facilité les détonations sociales et politiques que cette région a connues.

Pour illustration c'est la période où le vent de la Perestroïka a commencé à souffler sur l'Afrique en emportant sur son passage la plupart de régimes dictatoriaux.

En Afrique Centrale, outre le Sao Tome et Principe, le Gabon et le Cameroun qui semblent afficher une stabilité apparente, d'autres pays ont connu des turbulences sans communes mesures.

Pour exemple je citerai :

En Angola

Dès le lendemain de son accession à l'indépendance, ce pays, pour des raisons idéologiques, est entré dans un cycle de guerres civiles qui a duré 27 ans. Le parti au pouvoir le MPLA de tendance socialiste sera en confrontation permanente avec l'UNITA soutenu par l'Occident. Ce pays vivra ainsi la transposition du climat qui prévalait pendant la période de la guerre froide où chaque bloc cherchait à planter son drapeau en Afrique centrale pour des raisons stratégiques.

Causes

- La convoitise des ressources;
- Le contrôle stratégique de l'Afrique Centrale par les puissances extérieures;

Conséquences

Nombre impressionnant des morts;
 De nombreux mutilés victimes de mines anti personnelles;
 De nombreux réfugiés et déplacés de guerre;
 Destruction massive des infrastructures;
 Propagation des maladies (choléra, VIH/SIDA etc.);
 De nombreux orphelins, veuves et enfants abandonnés;
 Plusieurs cas d'atteinte au Droit de l'homme.

Le Burundi

Ce pays connaît des cycles de violences depuis environ 40 ans, et une guerre, la plus longue et la plus meurtrière qui a duré plus de dix ans de 1993 à 2003.

Un accord de paix a été signé en 2002, soit l'Accord d'Arusha dont la mise en application semble boiter jusque là.

Causes :

Intolérance ethnique,
 Confiscation du pouvoir par une classe,
 Exclusion.

Conséquences :

Sur le plan politique :
 Instabilité des institutions
 Sur le plan socio économique :
 Des pertes en vies humaines;
 Destruction des infrastructures sociales et économiques;
 Déplacement de la population tant à l'intérieur que vers l'extérieur.

Le Cameroun

Bien que considéré comme havre de paix par les observateurs externes, le Cameroun avec ses 230 groupes ethniques connaît une cohabitation difficile et conflictuelle à certains endroits. Nous relevons l'existence de trois grands blocs ethniques qui se disputent le pouvoir dans le but de le conserver le plus longtemps possible (les anglophone dit Bamiléké, les Boulou dit les Béti et les Nordistes)

Le Service Œcuménique pour la paix, une association œcuménique inter- religieuse fondée en 1995 au Cameroun, a recensé 20 zones de conflit prioritaires dans six Provinces sur dix que compte le Cameroun. Au cours de l'année 2006 nombreux de ces conflits ont dégénéré en violences et émeutes sociales, occasionnant morts d'hommes et destruction des biens.

Autre chose est le conflit opposant le Cameroun au Nigeria sur l'appartenance de Bakasi qui s'est clôturé sur une sanction de la Cour Internationale de la Haye, rattachant la localité au Cameroun.

Causes :

- Les conflits sont liés à la gestion foncière, car les terres sont exploitées sans contre partie en retour aux régions d'exploitation, les revendications des autochtones face à cette injustice ne sont pas considérées, en plus on note le fait que leurs représentants auprès des instances nationales des fois confisquent les rétributions qui reviennent à l'arrière pays.
- Les critères de nomination aux postes de responsabilité reposent sur des assises ethniques d'où la confiscation du pouvoir par un groupe et tentative d'étendre l'hégémonie sur d'autres groupes. Avec cette Culture ethnocentrique on déverse vers la marginalisation des minorités.

Conséquences:

- ◆ Le repli identitaire prédispose le Cameroun à des oppositions ethniques violentes, comme celles qu'on a connu à l'an 2000.
- ◆ Le sentiment de redevabilité au bloc est plus fort pour les responsables politiques que celui de rendre compte à la nation.
- ◆ Déplacement de la population et destruction des infrastructures.

République du Congo

De 1993 à 2000 le pays a connu plusieurs conflits armés qui l'ont fortement endeuillé et ont détruit le tissu économique et social.

Causes

- Haine tribale;
- Absence de la culture démocratique;
- Influence extérieure;
- Mauvaise gouvernance (manque de dialogue entre la Société civile et le pouvoir, angoisse de la population sur la tenue des élections législatives);

Conséquences

- ◆ Perte en vies humaines;
- ◆ Destruction du tissu économique;

- ◆ Aggravation de la pauvreté;
- ◆ Insécurité créée par l'entretien des milices armées privées (Ninja, Cobra);
- ◆ Déplacement massif de la population vers les pays limitrophes.

Au Gabon

Ce pays affiche une certaine stabilité, néanmoins en 2006 il s'est développé des mouvements sociaux déclenchés par les syndicats et les populations, réclamant des meilleures conditions de vie et de travail.

Causes

- Mauvaises conditions de vie et de travail;
- Accès difficile aux services sociaux de base.

Conséquences

- ◆ Plusieurs réformes dont le relèvement du SMIG à 81,81%.

En RCA

Après avoir connu de nombreux régimes dictatoriaux, la RCA à l'instar d'autres pays africains n'a pas été épargnée par le vent de la démocratie.

En 1993 un régime démocratique fut instauré à la suite des élections multipartites, mais 3 ans après les résultats escomptés sont restés fort mitigés, le pays s'est de nouveau engagé dans un cycle infernal des crises militaro politiques qui ont ébranlé les fondements socio-économiques et institutionnels de l'Etat.

Le 15 mai 2003 un coup d'Etat militaire mettra fin au processus démocratique.

Causes

- Absence de mécanisme de prévention et gestion des conflits;
- Non implication de la Société civile dans la gestion de la chose publique et les grandes orientations de l'Etat ;
- Absence de culture démocratique.

Conséquences

- Perte en vies humaines;
- Déplacement de la population vers les pays voisins;
- Instabilité des institutions.

La RDC

Depuis 1996, la RDC est entrée dans un cycle de guerres, soit la Guerre de Libération, la guerre d'Aggression et plusieurs foyers de tension créés et entretenus par de groupes armés non contrôlés au Kivu et en Ituri. Ces conflits, dans leur dynamique de destruction et de tueries, ont fortement affaibli le pays sur le plan politique, économique, géopolitique et socio culturel.

Causes

- Politisation et vulnérabilité des Forces Armées ;
- Non paiement des salaires ;
- Refus de la démocratie ;

- Intolérance interethnique ;
- Exclusion ;
- Mauvaise gouvernance ;

Conséquences

- ❖ Sur le plan politique
 - Dysfonctionnement des institutions ;
 - Corruption à outrance ;
 - Violation des droits de l'homme ;
 - Pillage des ressources naturelles ;
 - Insécurité des personnes et des biens ;
- ❖ Sur le plan économique
 - Destruction du tissu économique ;
- ❖ Sur le plan socio culturel
 - Développement des anti valeurs ;
 - Destruction des infrastructures de base ;
 - Présence des déplacés et réfugiés en masse ;
 - 4 millions des morts.

Le Rwanda

Ce pays a connu des périodes prolongées caractérisées par des régimes répressifs, pratiquant la division du peuple pour se maintenir au pouvoir. En 1994, à la suite de l'attentat perpétré sur l'avion qui transportait le Président Habyarimana, le génocide fut déclenché entre Tutsi et Hutu, qui a coûté la vie à plus d'un million des personnes

Causes

- Pauvreté ;
- Exclusion et discrimination ;
- Non alternance au pouvoir ;

Conséquences

- Intensification des conflits inter ethniques ;
- Insécurité des personnes et des biens ;
- Perte de plus ou moins un million des personnes;

Le Tchad

Victime des crises politiques qui ont entraîné des multiples guerres depuis l'accession à l'indépendance. Aujourd'hui le conflit du Darfour au Soudan lui a déversé 250.000 réfugiés et personnes déplacées et au Sud la RC avec 20.000 réfugiés.

On note aussi la recrudescence des conflits entre éleveurs et agriculteurs et des conflits en milieu scolaire.

Causes

- Refus de dialogue entre acteurs politiques ;

Conséquences

- Rebellions à L'Est et au Nord du pays ;
- Climat de méfiance entretenu entre l'opposition démocratique et le pouvoir en place.

4. Conclusion

Les 11 pays de la CEEAC ont pratiquement tous connu des périodes de turbulence, les uns peut-être plus que les autres.

Evoluant dans l'environnement des contacts les uns avec les autres, les problèmes vécus chez les uns se répercutent chez les autres dans les termes et réactions similaires.

En effet tous ces différents conflits ont pratiquement les mêmes origines que seule la volonté politique peut endiguer. Il s'agit de :

- La mauvaise gouvernance qui se manifeste à travers la manière dont le pouvoir politique est géré et partagé dans les pays ;
- le blocage du processus de démocratisation, sa manipulation ou son détournement ;
- le refus ou l'incapacité des pouvoirs à gérer la multi culturalité dans une perspective d'intégration et d'inclusion ;
- des marginalisations et exclusions volontaires de certains groupes pour assurer la prétendue sécurité du pouvoir;
- la faillite de la gouvernance, en particulier dans le domaine des répartitions des ressources naturelles ;
- La mauvaise distribution de la justice ;
- L'absence du programme de gestion durable des ressources naturelles et environnementales.

Les solutions à ces causes permettraient d'inverser les conséquences négatives, à savoir :

- L'insécurité dans le processus de consolidation de la paix ;
- L'installation de la culture de la haine et de vengeance ;
- L'instabilité politique ;
- L'aggravation de la pauvreté ;
- La dégradation des termes d'échanges ;
- La fuite des cerveaux et la perte de la main d'œuvre.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 5 : Paix et transformation des conflits

Par Prof. Abbé Ferdinand BANGA

Professeur Associé des Facultés Catholiques de Kinshasa et Secrétaire Général de la Conférence Episcopale de l'Afrique Centrale (A.C.E.A.C.)

Introduction

« Lorsqu'un conflit éclate, nous avons tendance à immédiatement adopter une perspective où l'autre devient notre ennemi et où l'objectif est de gagner la partie. Or une telle approche risque de causer des dommages irréparables à notre relation sans pour autant résoudre le problème à long terme. La plupart d'entre nous sommes conscients qu'il y a une manière plus constructive de gérer les conflits ». C'est en ces termes qu'une organisation non gouvernementale, dénommée « Research for Common Ground » basée à Washington pose le problème.

Comment transformer un conflit destructeur en quelque chose de positif et trouver un terrain d'entente ? Cela demande un changement de comportement et d'attitude que l'on peut apprendre par la pratique et l'expérience.

Voilà l'objet de ma modeste contribution, selon l'intitulé qui m'a été proposé par les organisateurs, à savoir la « Paix et transformation des conflits ».

Je compte aborder le sujet en 4 points :

- 1° L'explication des termes : conflit, sa transformation, en vue d'une paix durable
- 2° Valeurs et principes de base en vue de la transformation des conflits
- 3° L'action de l'A.C.E.A.C. ² dans l'édification de la paix : à titre d'illustration
- 4° Quelques questions pour un travail en carrefours.

I. L'explication des termes : conflit, sa transformation, en vue d'une paix durable

- a) *Le conflit*
- b) *Sa transformation*
- c) *En vue d'une paix durable*

1° Le conflit

Les conflits sont la conséquence naturelle de nos différences. Nous avons tous des croyances et des besoins différents et nous aurons toujours des conflits. Car, la notion même du conflit recouvre une incompatibilité (manifeste ou latente) des positions des acteurs en jeu – ces positions incluent notamment l'identité et les intérêts des sujets concernés

Il est important de distinguer les conflits d'intérêts des conflits d'identités. On ne peut pas réguler les conflits tant que leur enjeu est l'identité d'une personne, d'un groupe, d'une ethnie, d'une culture. Par contre, en plaçant le conflit au niveau des intérêts, il est possible de les négocier. Car à l'origine des conflits d'identités, il y a toujours un conflit d'intérêt. (A.T.C.C. = Approche et transformation constructive des conflits).

Les conflits d'identités, ont divers moteurs : soit le désir, qui est par essence mimétique ; soit le couple « besoins – peurs ». En effet, nous avons tous des besoins fondamentaux d'amour, de reconnaissance, de sécurité, d'autonomie – responsabilité, de transcendance – créativité. Frustrés, ces besoins se transforment respectivement en peur d'abandon, peur de rejet et peur d'agression, peur de domination, d'enfermement et peur de non – sens, de perte des repères. Il sert à rien de chercher à convaincre, à raisonner des peurs : on ne peut qu'inviter à les verbaliser et à les écouter dans une attitude bienveillante. Les conflits, par contre, sont négociables pour autant qu'ils soient bien repérés. (ATCC).

Selon les analyses faites par ATCC (l'Approche et la transformation constructive des conflits), les conflits, si ils ne sont pas apprivoisés, engendrent des violences d'au moins trois sortes :

« Personnelle (action directe), structurelle (processus) et culturelle (représentation). Ces trois dimensions correspondent aussi à des niveaux de conflits. La violence personnelle renvoie à des actions directes, depuis le jugement de personne, l'injure jusqu'au meurtre. La violence structurelle concerne les mécanismes inconscients de groupe (depuis les mécanismes d'exclusion) jusqu'au grand système de domination, en passant par l'émergence de rôles et du pouvoir. Concernant la dimension culturelle plus difficile à cerner, il est important de saisir qu'elle comprend nos propres représentations d'un conflit, de ce qu'il peut signifier, de ce qu'on peut en faire. Et en particulier cela comprend nos représentations et justifications de la violence. Ce n'est pas la violence qui est la plus problématique dans un conflit, car nous sommes tous plus ou moins violents. Mais ce sont les justifications de la violence qui bloquent toute évolution constructive des conflits. Il importe donc de distinguer : « je n'ai pas pu faire autrement... » (justification) de « je n'ai pas su faire autrement... » (reconnaissance d'une faiblesse).

2° La transformation des conflits :

La résolution d'un conflit n'implique pas forcément la disparition du conflit en question, mais sa régulation par via l'utilisation de moyens pacifiques. Un conflit est éradiqué si les positions rivales sont modifiées de façon que telle qu'elles n'apparaissent plus incompatibles. Et pour y arriver, on ne saurait en aucun instant minimiser le rôle et l'importance de la communication. C'est donc l'interaction entre deux acteurs, via des processus de communication, qui fait passer un conflit du latent (ou non exprimé) au « manifeste » (exprimé)

La transformation des conflits est donc à comprendre d'une part comme l'évolution des dynamiques conflictuelles et des acteurs impliqués au cours des dernières années (une évolution vers de nouveaux types de conflits) et d'autre part comme tentative d'agir sur le déroulement même du conflit (prévention, gestion, reconstruction).

Voilà pourquoi, il importe de réfléchir à toutes les options possibles et s'assurer que vous ne vous attaquez pas qu'aux symptômes mais aussi aux causes profondes du conflit afin qu'il ne ressurgisse quelques mois ou années plus tard. (Sami MARKI, Chercheur en Sciences PO).

Il y a donc un changement interne à opérer, qui aura alors des résultats externes. Il implique la cicatrisation et la restauration des relations, c'est pourquoi il demande du temps. Il est important d'écouter tous les parties. Apprendre à comprendre le conflit à partir de la perspective de l'autre parti, est une manière de briser les barrières entre nous.

3° Paix durable et développement de la sous – région :

Agir sur les conflits afin de faire surmonter les incompatibilités, c'est finalement travailler sur l'émergence d'une culture de la paix (voir UNESCO, 1999). Pour que le cycle de violence cesse, il faut certes s'attaquer aux racines sous-jacentes du conflit, et inclure dans tous les travaux le renforcement de la paix et la transformation des conflits. Mais il faut également adopter un style de vie, des êtres pacificateurs. Il s'agit de témoigner de la réconciliation dans notre vie et nos propres organisations avant d'aider d'autres personnes à se réconcilier. Les travaux d'édification de la paix et de la réconciliation abordent les attitudes et les valeurs essentielles qui motivent les êtres humains (*Tearfund = renforcement de la paix et transformation des conflits*).

II. Valeurs et principes de base en vue de la transformation des conflits

a) Principes :

- Transformer la manière dont les populations, les organisations et les gouvernements gèrent les conflits, de les amener à quitter les approches d'adversité pour rechercher des solutions de collaboration ; comprendre leurs différences et agir sur les points communs
- La création de familles de nations qui rassemblent leurs ressources humaines et naturelles en vue d'un ordre nouveau du bien – être dans un monde, car seul des grands ensembles économiques et politiques réunissent tous les atouts d'un développement durable. (Nathanael SOEDE, dans RUCAO, n° 21, 2004, P. 81).

b) Analyse sans complaisance et communication :

- Meilleure compréhension des causes des conflits dans la région, grâce à une analyse rigoureuse, dans un dialogue franc
- Cela suppose le maintien voire la multiplication d'espaces de dialogue, des circonstances d'échanges
- La transfrontaliété des effets endémiques de la pauvreté et les difficultés qu'éprouvent les Etats à les gérer dans les cadres (*Francis AKINDES, dans RUCAO, n° 21, 2004, P. 66*).

c) Culture de la Paix ; coopération voire intégration régionale

- Culture de la paix : les Evêques de l'ACEAC écrivaient, en mai 2002 : « Ce dont la sous région des Grands Lacs a véritablement le plus besoin, **c'est la promotion d'une culture de la paix et l'édification d'une société d'excellence**, une société marquée par la vérité, la justice, l'équité, le pardon et l'amour. L'Eglise est décidée à y apporter toute sa part de contribution, conformément à sa mission. Il s'agit

d'éduquer la conscience en vue d'un agir responsable pour la cause de la paix. Il s'agit ensuite de faire prendre conscience à tous ceux qui ont charge de conduire les hommes, que leur mission est ordonnée au service des personnes et du bien commun, conditions pour une paix durable » (Message du 17 mai 2002 : *Recherchons ... ce qui contribue à la paix, n. 11*).

- **Intégration régionale** conçue sur base d'un contentement mutuel et de bénéfices partagés sans contrainte ni coercition.

III. L'action de l'A.C.E.A.C. dans l'édification de la paix : à titre d'illustration

2.2. Les valeurs fondamentales :

1. La dignité de la personne humaine
2. le bien commun
3. la subsidiarité
4. la solidarité

« Les principes permanents de la doctrine sociale de l'Eglise constituent les véritables fondements de l'enseignement social catholique : à savoir le principe de la dignité de la personne humaine (...) sur lequel reposent tous les autres principes et contenus de la doctrine sociale, ceux du bien commun, de la subsidiarité et de la solidarité ». (DES, n° 160).

« Ces principes ont un caractère général et fondamental, car ils concernent la réalité sociale dans son ensemble : des relations interpersonnelles caractérisées par la proximité et l'immédiateté jusqu'aux relations favorisées par la politique, l'économie et le droit ; des relations entre communautés ou groupes jusqu'aux rapports entre les peuples et les nations. En raison de leur durée dans le temps et de leur universalité de sens, l'Eglise les désigne comme le paramètre de référence premier et fondamental pour l'interprétation et l'évaluation des problèmes sociaux, dans lequel puiser les critères de discernement et de conduite de l'action sociale, en tout domaine ». (DES, n° 161).

1. = Dignité de la personne humaine

Le commandement suprême de l'amour conduit à la pleine reconnaissance de la dignité de chaque homme, créé à l'image de Dieu. De cette dignité découlent des droits et des devoirs naturels. A la lumière de l'image de dieu, la liberté, prérogative essentielle de la personne humaine, est manifestée dans sa profondeur. Les personnes sont les sujets actifs et responsables de la vie sociale.

Au fondement, qui est la dignité humaine de l'homme, sont intimement liés le principe de la solidarité et le principe de subsidiarité.

En vertu du premier, l'homme doit contribuer avec ses semblables au **bien commun** de la société, à tous les niveaux. Par là, la doctrine de l'Eglise est opposée à toutes les formes de l'individualisme social et politique.

En vertu du second, ni l'Etat ni aucune société ne doivent jamais se substituer à l'initiative et à la responsabilité des personnes et des communautés intermédiaires au niveau où elles peuvent agir, ni détruire l'espace nécessaire à leur liberté. Par là, la doctrine sociale s'oppose à toutes les formes de collectivisme.

(Source : *Congrégation pour la doctrine de la foi*, 1984 ; cité dans *Théo. L'encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Droguet / Ardant Fayard, 1989, P. 858).

« **Le bien commun temporel réside d'abord dans un ordre public et externe (sécurité publique, protection des droits individuels, familiaux, professionnels et religieux... facilité de communication...etc.), dans une prospérité matérielle (faciliter le travail, l'économie, la répartition des richesses par l'accès à la propriété privée), et enfin dans un ensemble de valeurs spirituelles, quoique d'ordre temporel (faciliter la culture, l'éducation, le progrès scientifique, les arts, la communication des idées, protection des vertus, ...etc.).** L'Etat n'a donc pas à s'immiscer dans les relations interpersonnelles, à moins qu'elles n'aient une répercussion sur le bien commun (mettant en jeu la sécurité publique ou incitant à l'immoralité) ».

2. = Le Bien commun

Dans la pensée de l'Eglise, la fonction de la société politique, ou Etat, est d'aider les personnes humaines qui en sont les citoyens à réaliser leur destinée, chacune poursuivant son bien particulier (profession, vocation, etc.). Or, comme ces biens particuliers sont très variés et différents les uns des autres, la société ne peut exister que ces biens particuliers ou privés ne se détruisent pas mutuellement, mais au contraire parviennent à coexister et à se compléter, chaque citoyen apportant à l'ensemble du corps social ce dont les autres ont besoin.

Le rôle de l'Etat est alors, tout en assurant l'unité nationale, de fournir aux citoyens le cadre général sans lequel ils ne pourront exercer leurs activités.

Ainsi, le rôle de l'Etat réside d'abord dans la sauvegarde de la vie physique : assurer la sécurité publique, intérieure et aussi extérieure (défense nationale). Préserver et aider la sauvegarde de la santé, en facilitant à chacun l'accès aux moyens requis à cet effet (établissements hospitaliers ; service de santé, sécurité sociale, etc.). Faciliter le droit au travail : l'Etat n'a pas à fournir lui-même les emplois, mais à aider les entreprises à en fournir, par des mesures appropriées (subvention, aide à l'investissement, etc.), et à les aider à faire connaître leurs offres. Dans le même ordre d'idées, il doit préserver les droits des travailleurs. Dans le domaine culturel, le bien commun implique des nécessités à l'instruction et à l'éducation, non pas que l'Etat doive monopoliser cette mission mais aider les familles (dont c'est la mission naturelle) à élever leurs enfants selon leur choix ; de même, il doit faciliter l'accès de tous à l'information objective (mass media) et à la poursuite de l'instruction.

Au plan fondamental, s'il appartient à chaque personne de mener sa vie selon son idéal en pleine liberté et responsabilité, l'Etat doit favoriser ce que l'on appelle la moralité publique, surtout à l'égard de la jeunesse. Enfin, l'Eglise souhaite que l'Etat (...) évitera toute brimade, de nature à entraver le libre épanouissement religieux des personnes.

Pour réaliser ce bien commun, l'Etat organise trois ordres de collaboration des citoyens :

- 1° l'Etat fait participer les citoyens au débat public ayant pour objet la définition du bien commun à réaliser ;
 2° Il fait appel à leur participation financière par l'impôt ;
 3° Enfin, il les appelle à renoncer à une partie de leur liberté par l'obéissance à la loi (exemple : respecter le code de la route, même si cela partiellement gêne...).

Vu que la liberté propre s'arrête où commence celle des autres, les libertés des individus se limitent réciproquement, et c'est à l'Etat de faire en sorte que cette limitation s'opère selon la justice, et dans le respect des personnes. Le bien commun appelle donc une rationalisation des rapports humains au sein de la société.

3. = La subsidiarité

Subsidaire n'est pas à prendre ici dans le sens secondaire ; mais plutôt dans le sens d'aide, de secours. La subsidiarité est un aspect important de l'enseignement social de l'Eglise. Ce principe régle les rapports qui doivent régner entre l'Etat et les individus (ou les associations intermédiaires). En effet, la personne humaine, de par sa nature sociale, a besoin de la société pour se réaliser ; si l'Etat doit lui fournir les possibilités de cette réalisation, celle-ci reste néanmoins l'œuvre de chaque personne.

La mission spécifique de l'Etat est la gestion du bien commun, fonction pour laquelle il est pleinement souverain. Mais en dehors de ce domaine, la gestion des biens particuliers ne regarde que chaque personne intéressée ; aussi, chaque fois que le bien commun n'est pas en jeu, les citoyens ont un droit inaliénable de déployer leurs activités personnelles et à réaliser d'eux-mêmes les activités privées qui leur incombent. A ce stade le principe de subsidiarité signifie un devoir de non ingérence de l'Etat dans le domaine privé. Si, en raison de circonstances historiques ou économiques particulières (période de crise ou de pénurie, par exemple), les individus ou la société se situant à un niveau moins élevé (familles, entreprises...) ne peuvent réaliser leurs tâches privées, l'Etat doit leur accorder aide et soutien, non pas pour profiter de leur situation et prendre définitivement ces tâches en mains, mais seulement pour aider les individus à sortir de leurs difficultés. Ainsi, des cas de nationalisations (passage du domaine privé au domaine public), qui ne peuvent être envisagées comme solution générale de l'économie, car la négation du droit des personnes à gérer les biens.

En somme, dans cette délicate interaction entre bien commun et biens privés, **l'Etat doit éviter deux excès :**

1° Celui de tout régenter et à assurer lui-même les biens privés des personnes, frustrées alors de leur liberté et de leurs initiatives ; on a affaire à ce qu'on appelle l'Etat providence, un Etat strictement collectiviste à économie centralisée et à planification contraignante.

2° Celui d'ignorer sa mission de subsidiarité et de tout laisser faire dans une sorte de contexte de loi de la jungle ou les faibles sont écrasés par les forts, et n'intervient que pour empêcher l'anarchie et le chaos, on a affaire à ce qu'on appelle l'Etat – Gendarme.

Que pense l'Eglise, de cela, dans sa doctrine sociale ?

Elle pense que l'Etat doit rester dans sa fonction irremplaçable d'où il tire sa noblesse : laisser le maximum de jeu aux libertés individuelles, en promouvant les meilleures conditions pour leur exercice privé, en stimulant les initiatives privées en vue du bien commun. Ce rôle de l'Etat n'est pas subsidiaire par rapport à sa propre mission ; il est seulement subsidiaire par rapport aux individus et aux sociétés intermédiaires, qu'il doit aider dans la mesure du possible. (Theo, 1989, P. 858).

4. = La solidarité
(dans : DES, n° 192 – 196)

L'enseignement social de l'Eglise sur la solidarité « *met en évidence le fait qu'il existe des liens étroits entre solidarité et bien commun, solidarité et destination universelle des biens, solidarité et égalité entre les hommes et les peuples, solidarité et paix dans le monde* » (DES, n° 194). Puisque le Christ est mort pour tous les hommes (Phil 2,8), les chrétiens doivent savoir que chaque être humain doit être aimé, même s'il est un ennemi, de l'amour dont l'aime le seigneur, et l'on doit être prêt au sacrifice pour lui, même au sacrifice suprême : « Donner sa vie pour ses frères » (Cfr. 1 Jn 3,16) (DES, n° 196).

Le principe de solidarité se trouve largement enseigné notamment par le Pape Paul VI, dans l'Encyclique *Populorum progressio* (1967). Au numéro 44, par exemple, s'adressant aux « peuples de « l'opulence », le pape présente la triple motivation du devoir de solidarité :

- Le devoir immédiat de charité envers le faible en état d'extrême nécessité ;
- Plus strictement encore, l'obligation de justice : il faut remédier aux causes de cet état en modifiant certaines structures économiques et commerciales ;
- Et cela en raison du sentiment profond d'amour universel qui doit inspirer tout chrétien et qui trouve sa source dans la prière.

« Le devoir de solidarité des personnes est aussi celui des peuples : les nations développées ont le très pressant devoir d'aider les nations en voie de développement. (...). Devant l'indigence croissante des pays sous – développés, on doit considérer comme normal qu'un pays évolué consacre une partie de sa production à satisfaire leurs besoins (...). Il faut redire : le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres. La règle qui valait autrefois en faveur des plus proches doit s'appliquer aujourd'hui à la totalité des nécessiteux du monde ».

L'encyclique aborde la question de solidarité et justice, en parlant des relations commerciales ; sujet qu'approfondira Jean Paul II, en utilisant l'expression très forte de « structures de péché. La confiance des pauvres serait ébranlée s'ils avaient l'impression qu'une main leur enlève ce que l'autre leur apporte ». (n° 56). C'est dans ce contexte que deux exemples d'injustices sont présentés : la détérioration des termes de l'échange ; et le libre échange.

2.3. les principes d'action pour la paix : ou les 4 piliers de la paix :

- 1° Vérité ;
- 2° Justice ;
- 3° Le Pardon ;
- 4° L'Amour.

Pour les chrétiens, une paix n'est pas simplement l'arrêt des hostilités. La paix dans la Bible est shalom. C'est la réconciliation et la restauration de nos relations avec Dieu, avec les personnes qui nous entourent et toute la création. C'est remettre les gens dans un état d'harmonie, de bien – être et de reconnexion avec la création au sein de laquelle Dieu nous a placés. Travailler pour la paix est un ministère qui interpelle tous les chrétiens. Ce n'est pas seulement pour les professionnels. Jésus nous demande tous d'être des pacificateurs et de nous aimer les uns les autres, y compris nos ennemis (Mt 5), (Gary SWART, Tearfund).

C'est cet idéal que le Pape Jean XXIII, explicitait en parlant de 4 piliers de la paix, que sont la vérité, la justice, la liberté et l'amour.

1° La Vérité :

« L'artisan de paix garde les yeux ouverts sur le réel. Il essaie de tenir compte le plus possible de tous les éléments dans son analyse. Il analyse les causes internes et externes des conflits. Il essaie d'en comprendre les origines. Car... on ne peut guérir un malade si on se trompe dans le diagnostic de son mal. L'analyse de la situation et la dénonciation des structures de péché sont des conditions essentielles pour cheminer vers la paix. Le pacifique écoute l'autre et a le souci d'intégrer la part de vérité dont celui-ci est porteur ». (Ricard, dans ACEAC nouvelles vol. 1, P. 38).

2° La justice

Pas de paix sans justice et pas de justice sans pardon (Jean Paul II, Journée pour la paix, 2003). « La vérité est la première condition d'une vraie réconciliation. La justice dans l'équité en est la seconde ». (Card. Etsou). La Paix s'édifie sur le respect de certains droits et devoirs : « droit pour chacun de vivre dans son pays en sécurité, droit au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, droit d'être respecté dans sa dignité d'homme. Il ne saurait y avoir de paix sans le respect de ces droits. L'impunité, l'arbitraire et la corruption sont des ennemis de la paix. (Ricard, a. c., P. 39-40).

3° La liberté

Le pacifique doit être libéré de la volonté de tout ramener à lui, d'accumuler des avantages, l'argent, les postes, le pouvoir. Il doit également être libéré de l'emprise de la peur. Certes, le sentiment de peur est humain. Mais se laisser emprisonner par la peur, en être esclave... C'est une autre chose. Celui qui est ainsi pris ne raisonne plus. Il ne prend plus de distance, il fonctionne par impression, par sentiment, par fantasmes. L'autre est démonisé (...). C'est la peur plus encore que l'ignorance qui engendre ces mécanismes de défense que sont les préjugés, les procès d'intention, les caricatures de l'autre, les jugements dévalorisants, les discours xénophobes ou racistes. Libéré de la peur, le pacifique est libre pour aimer et pour entrer dans un travail de réconciliation (Ricard P. 38-39).

4° L'amour

Le Christ propose d'aimer même les ennemis. Aimer son ennemi ne veut pas dire se résigner devant lui mais aider celui-ci à se libérer de la peur, de la haine ou de la violence qui l'habite. Le pacifique contribue à détruire les murs entre les êtres, entre les peuples. Il accueille et propose le pardon. Il travaille à la réconciliation avec ce que cela demande de patience, de conviction, de persévérance et de souci de soigner les blessures qui rendent dans les cœurs une telle réconciliation difficile. Un tel pacifique rayonne. Il redonne autour de lui espoir, confiance, goût pour la paix. (Ricard, a.c., P. 40).

2.4. Les initiatives en édification de la paix :

- Les Evêques ont une série de messages et d'exhortations pastorales : (Le 15 novembre 1999, à Nairobi : « *Vous êtes tous des frères, arrêtez les guerres* » ; le 17 mai 2002, à Kigali : « *Recherchons ... ce qui contribue à la paix* » ; le 28 octobre 2004, à Kinshasa : « *De vos épées, forgez des socs de charrue* » (Cfr Is 2,4). Eglise, (*Famille de dieu, pour la paix et le développement des Grands Lacs*).
- Les Evêques ont annoncé des échanges avec d'autres conférences épiscopales (des USA, de la France, ...etc.) ;
- Des Evêques font déjà le plaidoyer, auprès des Chefs d'Etats et d'autres ;
- Certains Evêques ont pris part à des forums où se négociait la paix ;
- Une Commission «Justice et Paix » de l'ACEAC a été créée en juillet 2004 ;
- Un bulletin d'échanges des nouvelles de l'ACEAC a été lancé et un Site Web est en projet ;
- Un atelier de formation des Formateurs en analyse sociale et en Doctrine sociale de l'Eglise a lieu, en vue de préparer eux qui vont à leur tour atteindre la base, pour que l'Eglise apporte aussi son expertise, dans l'analyse des problèmes et des solutions aux problèmes socio – politiques et économiques de la sous région des Grands Lacs ;
- Formation d'un noyau des analystes sociaux et formateurs en doctrine sociale, pour la zone couverte par l'ACEAC.

3. Le programme futur : Justice et Paix / ACEAC³

Les Evêques de l'ACEAC, lors de leur 9eme Assemblée plénière de l'ACEAC, ont pris acte des éléments d'évolution positifs dans la région (Gouvernements issus des élections dans les trois, en l'occurrence le Burundi, la RDC et le Rwanda ; la signature du Pacte de Stabilité par 11 Etats de l'Afrique Centrale, etc.) et approuvé le plan pastoral social élaboré par leur commission « Justice et Paix », notamment en ce qui concerne l'accompagnement de processus de la Conférence Internationale sur les Grands Lacs et le Pacte de Stabilité.

Deux types d'orientations, sont retenus dans ce plan pastoral : les orientations d'ordre général et donc transversal ainsi que les orientations d'ordre sectoriel. Toutefois, les orientations sectorielles ont été définies par rapport aux différents Protocoles du Pacte de Nairobi.

- **Orientation générale**

- *Vulgarisation de la Doctrine Sociale de l'Eglise*
- *Vulgarisation, en langues locales, du processus de la CIPGL et en particulier du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, signé par tous les Chefs d'Etats de la sous région.*

Rappelons que :

- « Cette Conférence a pour objectifs de réunir tous les pays de la région pour qu'ils dialoguent, en vue d'aboutir à la signature d'un pacte de sécurité, de stabilité et de développement pour cette région, ainsi qu'au lancement d'un plan d'action régional pour la mise en œuvre du pacte. Elle porte sur 4 thèmes, notamment « paix et sécurité », « bonne gouvernance et démocratie », « développement économique et intégration régionale », et « questions humanitaires et sociales ». Ne comptant au départ que quelques pays, notamment la RDC, le Rwanda et le Burundi, la région des Grands Lacs est aujourd'hui un ensemble de 11 Etats : Angola, Burundi, République Centrafricaine, Congo Brazzaville, Kenya, Ouganda, Soudan, RDC, Tanzanie et Zambie.¹

- **Orientation sectorielle** (suivant les Protocoles du Pacte)

A. Protocole sur la non – agression et la défense mutuelle dans la région des Grands Lacs

Exemples d'activités :

- Plaidoyers de l'Episcopat pour la mise en œuvre effective de ce Protocole par les Etats ;
- Promotion de la réconciliation du pardon et de la justice entre les communautés, les peuples et les Etats ;
- Engagement des communautés chrétiennes à la base en faveur de la réinsertion des réfugiés et des déplacés internes, ...etc.

B. Protocole sur la démocratie et bonne gouvernance

Exemples d'activités :

- Promotion de l'éducation civique et électorale ;
- Appui à la participation citoyenne par la création des comités locaux de gouvernance participative ;
- Promotion de la transparence dans la gestion du bien commun, ...etc.

C. Promotion du développement économique et intégration régionale

³ Nous avons repris ici quasi tels quels, quelques éléments travaillés à l'atelier Justice et Paix ACEAC, lors de son analyse de Pacte de Stabilité, en mai 2007

Exemples d'activités :

- Plaidoyer pour que les projets économiques régionaux bénéficient à la population, surtout les plus pauvres ;
- Renforcer le projet de lutte contre la pauvreté, notamment la micro finance, la sécurité alimentaire ;
- Promouvoir l'éducation à l'autopromotion communautaire et familiale ;
- Accompagner la relance de la CPEGL et le démarrage de la Conférence des Grands Lacs.

D. Promouvoir la résolution des problèmes humanitaires et sociauxExemples d'activités :

- Créer une dynamique femme régionale pour promouvoir la dignité de la femme et de l'enfant (accompagnement social des victimes) ;
- Oeuvrer pour la restauration de l'environnement dans la région des Grands Lacs. Cela implique la formation des Experts, la formation des communautés, l'éveil d'une conscience écologique collective sur la problématique de l'eau, de la forêt,...etc.

IV. Quelques questions pour un travail en carrefours

1. Quels sont les acquis majeurs et prometteurs pour la paix et la stabilité de la région ? Comment la Société Civile et les populations peuvent – elles se les approprier ?
2. Quels sont les conflits qui persistent en dépit des avancées significatives ? Que peut faire la Société Civile pour leur transformation ?
3. Y – a – t – il des nouveaux conflits en perspective compte tenu des éléments en votre possession ? Comment la Société Civile peut – elle agir à titre préventif ?

Conclusions

« Travailler à la transformation des conflits, c'est faire émerger « des principes et des pratiques qui peuvent, quand ils sont correctement utilisés, modifier en profondeur la relation qu'ont les personnes en conflit – en tournant le dos à des approches basées sur l'adversité et en favorisant des solutions fondées sur la coopération ». (Cfr. Search for Common Ground).

Nos sources de réflexion :

0. CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Bayard Editions, Paris, 2007
1. ASSEMBLEE PLENIERE DE L'ACEAC, Message « *Recherchons ... ce qui contribue à la Paix* », Editions du Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa, 2002
2. CARITAS INTERNATIONALIS, *Edification de la paix. Un manuel de formation Caritas*, Rome, 2002

3. F. ANKINDES, *Les Enjeux de l'implication de la société civile dans le processus de l'intégration sous-régionale*, dans *Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n° 21, 2004
4. N. Y. SOEDE, *Ethique de l'intégration régionale et de l'Union Africaine : Défi à l'Eglise*, dans *Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n° 21, 2004, P. 81-102
5. J. P. RICARD, *Conditions essentielles de la paix*, dans *ACEAC-Nouvelles*, vol. 1, n° 1-2, 2004
6. Divers articles recueillis des Sites Web :

- *Approche régionale à la gestion et à la transformation des conflits dans la région des Grands Lacs*. Programme régional de l'Unesco. Nairobi (Kenya), 29-30 avril 1999

- Cours – Séminaire de Sami MARKI : *Acteurs publics et privés dans la transformation des conflits : Réseaux hybrides et nouveaux enjeux transnationaux*, 2006-2007

- *Union Européenne et transformation des conflits frontaliers. Comment théoriser l'impact de l'intégration et l'Association*

- Cristina HOYOS, *Prévention et transformation des conflits*

- *Peut – on parler d'une transformation des conflits sociaux dans les pays développés à économie de marché depuis le milieu des années 60 ?*

- Béatrice POULIGNY, *Art & Transformation de conflits* (Ph. D – CERI / Sciences PO / CNRS)

- *Search for Common Ground* (Washington DC)

- CDD, *Apprivoiser le lion blessé – Transformation des forces de sécurité en Afrique occidentale*

- *Une Visite Guidée de Search for Common Ground*

- Gary SWART, *Le renforcement de la paix et la transformation des conflits – Membre de Tearfund*

- *Se former à l'Approche et la transformation constructive des conflits* (ATCC).

Fait à Kinshasa (RDC), le 20 août 2007.

Annexe 6 : Coopération régionale et résolution des conflits.

Par l'Ambassadeur Sébastien NTAHUGA

Directeur du Mécanisme d'Alerte Rapide (MARAC) à la CEEAC.

Introduction.

L'Organisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique remonte aux années 1980. C'est l'esprit de Lagos qui est à l'origine de cette initiative. Pour intégrer économiquement et socialement le continent, il faut passer, comme bien d'autres avant nous, par des sous – ensembles régionaux.

Une décennie plus tard on s'est rendu compte que l'intégration ne s'est pas réalisée à cause des conflits persistants qui n'ont pas permis des activités économiques et sociales susceptibles d'atteindre les objectifs fixés dès le départ. C'est ainsi que la dimension « paix et sécurité » a été intégrée comme activité prioritaire pour accélérer l'intégration initialement imaginée.

Notre présentation porte sur quatre aspects : 1) conflits en Afrique : approche conceptuelle et situation géopolitique des conflits ; 2) prévention des conflits en Afrique Centrale ; 3) coopération régionale en matière de résolution des conflits ; 4) partenariat entre les communautés régionales et les organisations de la Société Civile dans le domaine de la prévention des conflits.

1. Conflits en Afrique :

3.1. Approche conceptuelle

Le conflit, c'est comme un feu : il a besoin de combustibles.

Eléments structurels de la violence :

- Politique : inégalité sociale, injustice caractérisée
- Economique : mauvaise répartition des ressources nationales
- Social : déséquilibre démographique sur base ethnique, privation de certains groupes dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé, l'alimentation notamment
- Environnement : désertification et augmentation de la pauvreté, pollution et apparition de nouvelles épidémies.

Eléments accélérateurs de la violence :

- Haine ethnique et média de la haine, création de milices, terrorisme et privatisation de la sécurité, prolifération d'armes légères et de petit calibre, crise et chômage de la jeunesse, exclusion de toute sorte, conflits dus aux problèmes fonciers et à la dispute autour des puits d'eau, changement inconstitutionnel du régime.

Eléments déclencheurs de la violence :

- Assassinat d'un leader politique, ethnique ou religieux
- Hausse brutale des prix de première nécessité et révolte populaire

- Fraude électorale : descente dans la rue et attaque des symboles de la partie adverse

De façon générale, le premier combustible de la violence est l'**insécurité humaine** qui, bien souvent, donne lieu à la naissance des milices, si l'Etat ne parvient plus à protéger ses citoyens. Il arrive que dans des cas extrêmes le régime se protège contre la population ou protège une partie de la population et cela sur base ethnique ou religieuse.

Le second combustible de la violence est le **sens géopolitique du conflit** : la guerre ne connaît pas d'espace clos, elle s'ouvre à l'extérieur. Pendant longtemps, les conflits en Afrique ont servi d'alliances aux voisins ou aux puissances, qui réglaient leur différend en Afrique prise comme terrain de confrontation.

3.2. Situation géopolitique des conflits en Afrique

Un bref survol de la situation sur le continent :

- Uganda, Angola : normalisation, même si la RLA n'a pas encore déposé les armes
- Sierra Léone et Libéria : sortie de crise et reconstruction post conflit
- Somalie : on est encore loin du compte et la Communauté Internationale peine à obtenir l'accalmie dans ce pays
- Soudan : confrontation ethnique au Darfour sur fonds de ressources naturelles convoitées. Les Nations Unies et l'Union Africaine sont en phase de déployer une force de maintien de la paix dans cette région
- Burundi : sortie de crise mais le dernier mouvement armé hésite à appliquer l'accord signé et provoque des inquiétudes au Burundi et au sein de la communauté internationale
- RDC : sortie de crise par des élections saluées par la communauté internationale, mais tous les problèmes ne sont pas réglés notamment à l'Est du pays
- Côte d'Ivoire : difficile sortie de crise avec des réactions plutôt dangereuses de la part de certains antagonistes politiques.

Certains analystes estiment que la crise en Afrique est essentiellement économique : l'Afrique avec ses 600 millions d'habitants ne couvre que 1,4 % du commerce mondial, alors qu'elle compte 10 % de la population globale. Les **facteurs endogènes** restent fortement marqués par l'ethnisme et l'exclusion et cela génère des injustices qui à leur tour sont à l'origine des conflits. Quant aux **facteurs exogènes**, ils restent marqués par la colonisation avec ses effets qui plongent ses racines dans la durée. Les partisans de l'**afro optimisme** fonde leur diagnostic sur les éléments suivants : dans vingt ans l'Afrique comptera un milliard d'habitants, 55 % des réserves de matières premières du monde se trouvent en Afrique. Le continent évolue : tous les pays développés veulent collaborer avec l'Afrique qui devra sortir progressivement de sa marginalisation. A titre d'illustration se tiendra au Portugal en décembre 2007, un sommet Europe – Afrique sur trois thèmes déjà ; ciblés : dialogue politique, développement, intégration régionale et croissance économique.

Quelques points de solutions pour prévenir les conflits :

But visé : renforcer la sécurité humaine, créer les conditions pour éliminer les peurs contre les menaces des peuples et des individus, protéger leur sécurité et leur vie ; sauvegarder les droits démocratiques et promouvoir le développement humain pour assurer la liberté de tous et de chacun. Pour ce faire, il faut concrétiser certaines actions :

- Réformer le secteur de la sécurité : armée, police et justice
- Renforcer la démocratie et développer la lutte contre la corruption
- Mener une diplomatie préventive : préférer l'action proactive à celle plutôt réactive. La solidarité étant la convergence des intérêts, des efforts sont à consentir pour conjurer l'éclatement d'un conflit ou alors en limiter les dégâts.

4. Prévention des conflits en Afrique Centrale

Les aspects de Paix et de Sécurité dans la zone CEEAC sont réglés par le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale « COPAX ».

Le Copax est l'organe de concertation politique, et militaire des Etats membres de la Ceeac, en matière de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité (Art. 2).

L'essentiel des missions du Copax :

- Constituer et déployer des missions civiles et militaires d'observation et de vérification de taille et de durée appropriées, pour maintenir ou rétablir la paix dans la sous région, chaque fois que le besoin se fait sentir.
- Engager toute action civile et militaire de prévention, de gestion et de règlements des conflits
- Veiller en permanence à des mesures de maintien, de consolidation et de promotion de la paix et de la sécurité à l'intérieur de la Communauté ou à ses frontières
- Développer la culture de la paix.

A ce titre le Copax veille au renforcement de la coopération dans les secteurs de la prévention des conflits, de l'alerte rapide, des opérations de maintien de la paix, de la lutte contre les crimes transfrontaliers, le terrorisme international, des explosifs et de tous les autres éléments connexes. (Art. 6). Les moyens suivants ont été créés pour assister les instances du Copax : **Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale** (Marac) et la **Force Multinationale de l'Afrique Centrale** (Fomac). On a créé plus récemment la **Direction des Actions Politiques et Diplomatiques** (DAPD).

Un mot sur l'alerte précoce ou rapide : cette expression est relativement récente, elle date des années 1980 et ce sont les organisations humanitaires qui en ont utilisée les premières. Le but était de prévenir les pénuries alimentaires ou les besoins en logistiques des personnes déplacées ou réfugiées. C'est au début des années 1990 que les Etats ont commencé à recourir à cette notion pour des raisons de gestion des situations de crise ou de stratégie.

L'alerte rapide suppose une bonne collecte d'information auprès de sources fiables pour permettre une analyse adéquate et générer des réponses appropriées, tout ceci pour prévenir une crise. Si on n'arrive pas à l'empêcher de se produire, il faut mettre en palce d'autres instruments pour en limiter les dégâts ; c'est la raison d'être de la complémentarité des structures du Copax, comme nous le voyons ci – après.

L'objectif recherché au niveau du Marac et de la Dapd est que ces deux directions oeuvrent ensemble dans une parfaite synergie d'actions dans le cadre de la prévention et de la gestion des conflits, ainsi que de la consolidation de la paix post conflit.

Alors que le Marac doit assurer l'observation et l'analyse des informations concernant les situations de conflits, la Dapd à son tour exploite les informations lui fournies par le Marac, afin d'entreprendre des actions concrètes de prévention et de gestion de conflits et de la consolidation de la paix post conflit.

La Fomac est le bras armé du Copax, qui, tout en se préparant pour des missions de maintien de la paix au sein de notre sous région, est intégrée dans l'architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine. La Fomac dispose d'un Etat Major Régional et met en place le noyau dur de la Brigade Régionale.

5. **Coopération régionale**

Sous la houlette de l'Union Africaine, les Communautés Economiques Régionales (REGs) sont intégrées dans leur dimension « paix et sécurité » dans l'architecture de l'Union Africaine, notamment dans la composante de la mise en place des brigades régionales devant former la Force Africaine en attente d'ici 2010. L'Union Africaine est en train de développer son système continental d'alerte précoce ; les REGs collaborent étroitement avec l'UA pour une meilleure synchronisation pour générer, au bout, des produits utilisables à la fois par les Communautés Régionales et l'Organisation Continentale. Des développements sont en cours à l'IGAD à la CEDEAO, à la CEEAC, ...etc.

Pour renforcer cette nécessaire collaboration, les Recs vont envoyer au siège de l'UA, grâce à l'appui de l'Union Européenne, sous l'instrument dénommé « Facilité de Paix », des agents de liaison pour que le contact entre ces Communautés Régionales et l'Organisation Continentale soit permanent. Dans le cadre de la collaboration avec l'UA, la CEEAC est en train de réfléchir sur la possibilité de choisir le système intégré de collecte d'information initié par la « Joint Research Centre » d'Ispra en Italie, afin de bâtir le même système que l'UA qui est également sur le même dossier.

L'UA a la mission de coordonner les activités des Recs pour une meilleure harmonisation des actions qui, en fin de compte, concourent toutes au même objectif : la sécurité sur le continent pour permettre une intégration économique et sociale qui reste le but ultime de tous les programmes en cours et à venir.

La CEEAC a entrepris des visites d'études auprès d'autres organisations sous régionales, afin de pouvoir s'inspirer de bonnes actions pour les adapter aux réalités de notre sous région.

Dans le domaine de paix et sécurité qui nous occupe, nous devons élaborer des **indicateurs**. Ces derniers constituent un tableau de bord pour surveiller la détérioration du climat politique, social et économique pouvant déboucher sur une situation conflictuelle. Dans le domaine de la gouvernance politique on peut retenir les indicateurs suivants : séparation des pouvoirs, décentralisation, processus électoral démocratique, existence de partis politiques, notamment représentants des OSC. Cet évènement a créé une grande visibilité des OSC de cette région à l'endroit de la Communauté internationale. En 2002, la CEDEAO formalise sa collaboration avec les OSC, sous forme de partenariat. Le choix a été porté sur l'alerte précoce.

En effet, les représentants des OSC se retrouvent sur l'ensemble des territoires des pays membres de la CEDEAO, ce qui facilite la collecte des informations sur base des indicateurs convenus, afin de prévenir les conflits dans la zone CEDEAO. Wanep est présent dans 12 pays sur 15 que compte la CEDEAO. Un cadre du Wanep travaille à Abuja dans le secteur de la paix et sécurité précisément dans le système d'alerte précoce. Wanep compte 450 organisations et l'on travaille beaucoup sur l'harmonisation notamment le côté moral : éviter des partis pris et accepter de bien collaborer avec les Etats en toute courtoisie mais aussi en toute indépendance. Dès 2006, le Conseil Economique et Social des Nations Unies a accordé à Wanep le statut consultatif, ce qui augmente considérablement sa visibilité et valorise son action auprès de ses partenaires. Wanep s'est doté d'un système autonome de collecte d'information « Ecowas Peace Exchange » qui est en phase de développement.

A son tour le PREGESCO met à sa disposition un certain nombre d'instruments, pour voir la meilleure façon de se développer et contribuer au sein de notre sous région, au renforcement de nos structures d'intégration économique et sociale, en privilégiant la sécurité qui reste la pré - condition à tout développement. Certaines étapes sont inévitables : **renforcement des capacités**, identification des **indicateurs** et des **produits** à fournir ainsi que leur rythme de présentation, et tout ceci à travers un **réseau de communication autonome**.

Conclusion

Le thème de ce colloque est digne d'intérêt à plus d'un titre : notre sous région a beaucoup souffert des crises répétitives et qui ont longtemps duré, hypothéquant ainsi gravement son développement. La priorité à mettre sur la prévention des conflits trouve sa justification dans le passé que nous avons essayé de décrire. Il y a aujourd'hui une convergence de vue aussi bien de la part de la Société Civile que des Etats, d'accorder la priorité absolue à la fin des conflits. L'étroite collaboration nous permettra d'aller au plus vite vers un objectif commun : créer les conditions de paix durable et passer à l'étape du développement pour améliorer durablement les conditions de vie de nos concitoyens.

Merci de votre très aimable attention.

Annexe 7 : Rôle de la Société Civile dans la construction de la paix en Afrique Centrale

Par Baudouin Hamuli Kabarhaza

Coordonnateur National du Comité national de la Conférence internationale sur la paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs.

1. Introduction sur l'engagement de la Société Civile dans les conflits.

- Le conflit fait partie de la société humaine,
- Il y a plusieurs types de conflits : ceux qui nous affectent collectivement sont les conflits politiques, militaires
- Les plus graves sont les conflits violents
- Bien géré un conflit peut engendrer le progrès
- Mais la prévention et la gestion d'un conflit requièrent la connaissance des techniques et méthodologies
- La Société Civile a l'obligation morale et civique de s'engager dans la prévention et la résolution des conflits, et le renforcement de la paix au niveau local, provincial, national et international
- Depuis 1990, la Société Civile africaine a revendiqué plus ouvertement le droit de participation et d'engagement dans le destin de leur pays en tant qu'organisations populaires d'expression des aspirations de la population
- Depuis les fameuses conférences nationales, et avec l'ouverture démocratique généralisée dans nos pays, ce droit a été reconnu largement
- Mais il faut donc prendre des initiatives, disposer des capacités et des ressources, bien définir les résultats à atteindre.

1. Des initiatives de la Société Civile africaine et dans le monde

- En RD Congo, plusieurs composantes de la Société Civile sont actives dans le domaine de conflits depuis longtemps dans la prévention, la gestion et même le renforcement de la paix,
- Les médias, les femmes, les Eglises, les jeunes, les ONG de développement ont mis en place des collectifs, dont les plus fameuses sont « **La Campagne nationale pour la Paix durable** » qui a contribué largement dans le processus de la résolution de la crise congolaise, notamment dans les Négociations Intercongolaises qui ont été faites à Sun City en Afrique du Sud et qui ont permis l'organisation de la Transition qui vient de s'achever par des élections libres et démocratiques. On peut citer aussi le « **Caucus des femmes** » qui a joué un rôle actif pour canaliser les contributions des mouvements des femmes au niveau national et rendu visible la participation des femmes et des églises congolaises dans le processus de paix. Mais les initiatives ont été nombreuses au niveau provincial et national.
- Mais les limites de la Société Civile dans les conflits armés sont évidentes. Quand il y a des affrontements armés, il est évident que la Société Civile peut mettre des pressions sur les acteurs politiques, diplomatiques et militaires. En RDC, on a même demandé de participer ou d'être consulté
- Il faut être bien organisé et disposer des compétences, des capacités et des moyens
- Ailleurs en Afrique et dans le monde, la Société Civile a démarré des institutions et des réseaux très professionnels ce domaine de conflit qui

travaille avec les gouvernements, les organisations sous régionales, l'Union Africaine et les Nations Unies. Les mouvements sociaux ont mené des actions de plaidoyer, de bons offices, de diplomatie préventive etc.... Je peux citer deux réseaux professionnels : **WANEP** (West Africa Network For Peace) qui travaille avec la CEDAO, « **International Negotiation Network** », un programme lancé par le Centre Carter qui travaille avec plusieurs Etats dans le monde, le programme de bons offices du **Centre Egidio, International Alert...**

- Des instituts proches des milieux universitaires et des Eglises renforcent les capacités des ressources humaines en Afrique. On peut citer en Afrique : le « Center for Conflict Resolution » à l'Université de Cape Town, ACCORD à Durban, Nairobi Peace Initiative, au Kenya...
- Le rôle de la Société civile dans la prévention et la résolution des conflits est de plus en plus grandissant, et de plus en plus reconnu, même dans le Système des Nations Unies

2. Implication de la Société Civile dans le processus de paix : Exemple de la Conférence internationale sur la Paix, la sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs

- Dans la préparation de la Conférence des Grands Lacs en mars 2003, après une tournée de consultation des Chefs de l'Etat par SE Mr. Ibrahim Fall, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, tous ont reconnu que la Société Civile doit jouer un rôle comme partie prenante dans le processus
- Mais il apparut que tous les Etats n'avait pas la même compréhension de la Société Civile. Certains la comprenaient comme « **non state actors** ». Mais d'autres ont objecté qu'on risque d'ouvrir largement la porte aux partis politiques. Et cela risque de « politiser » le processus. D'autres ont compris qu'il s'agit des mouvements sociaux en général qu'on appelle les Forces vives. Le risque ici était d'y admettre des mouvements nébuleux, au risque d'y voir même des mouvements extrémistes proche des groupes armés.... Il a fallu donc préciser un peu plus. On a retenu les catégories suivantes : les **ONG et les Eglises, les Mouvements de femmes, les mouvements de jeunesse, les Associations des professionnels des médias et les fédérations nationales (chambres) des entreprises.**
- Ainsi comprise la Société civile est partie prenante du processus de paix dans la région des Grands Lacs. Elle a mis en place un collectif de travail présidé initialement par la Fondation Mwalimu Nyerere, plus tard par **PREFED RDC**, et actuellement c'est une organisation rwandaise
- Dans les 10 autres pays membres de la CIRGL, les Coordonnateurs nationaux ont été instruits de faciliter la participation active de ces groupes de la Société civile dans le processus préparatoire au niveau national et au niveau régional. En RDC, la Société civile a mis en place la Dynamique de la Société civile pour la Paix dans la Région des Grands Lacs, qui fonctionne encore activement
- La Société civile a été consultée pour préparer la première phase qui a abouti à la **Déclaration de Dar es Salam de Novembre 2004**. En RDC, elle a organisé des consultations provinciales, puis une Consultation nationale pour l'harmonisation d'un cahier de charge. Ce cahier de charge était tellement bien fait et complet qu'il nous a servi de matrice pour l'élaboration du cahier de

charge national, pendant les travaux de regroupement des cahiers de charges des autres composantes de la société congolaise en **Agenda national** de la RDC pour la paix dans la région des Grands Lacs. Au niveau régional, des délégués nationaux ont été invités dans une réunion à Kigali pour la préparation des recommandations communes pour le Sommet des chefs d'Etats, où un représentant a même présenté un mot de la Société civile à Dar es Salam

- La Société civile a été impliquée aussi dans la préparation du **Pacte de Sécurité, de Stabilité et de Développement de la Région des Grands Lacs** qui a été adopté par les Chefs d'Etats à Nairobi en Décembre 2006. Ici également, les ONG, les femmes, les jeunes, les représentants des médias, et des entreprises ont été consultées soit dans des réunions spéciales organisées pour chaque groupe, soit dans l'équipe pluridisciplinaire des experts régionaux. **Le Pacte est donc un document final qui a une large légitimité régionale puisque issu d'un processus consultatif ouvert.**
- La Société civile y dispose en place en tant que partie prenante dans sa mise en œuvre, puisque les initiatives de mettre en place
 - un Forum régional de la Société civile
 - un Forum régional des Femmes
 - un Centre multifonctionnel des jeunes
 ont été adoptées dans le Pacte. C'est le Centre régional pour la Démocratie, et les Droits humains qui sera installé à Lusaka qui a la responsabilité d'impulser ces initiatives. Mais la dynamique propre enclenchée par la Société civile doit servir de moteur.

3. Perspectives de paix durable en Afrique des Grands Lacs

Pour la Région des Grands Lacs, le Pacte de la sécurité, la stabilité et la Développement de la Région des Grands Lacs est désormais l'instrument de référence ainsi que le cadre d'impulsion de la stabilité régionale dans une vision de 20 ans. Il comprend 4 piliers :

- Un Pilier politique
- Un Pilier Juridique
- Un Pilier Financier
- Un Mécanisme institutionnel de suivi.

a) Le pilier politique

Ce pilier comprend :

- La Déclaration de Dar es Salam qui reprend les principes approuvés par les Chefs d'Etats pour ramener la paix et la stabilité, et en même temps reconstruire le développement régional
- 4 Programmes d'action découlant de cette déclaration en projet prioritaire :

a. Programme « Paix et sécurité »

2. Coordination des activités et renforcement des capacités pour lutter contre la prolifération et la circulation des armes légères et de petit calibre illicites
3. Gestion conjointe de la sécurité au niveau des frontières
 - Désarmement et rapatriement de tous les groupes armés se trouvant à l'Est de la RDC

- Désarmement et Promotion du Développement en zone 3
 - Développement des zones frontières et de la sécurité humaine.
4. Déminage et Action contre les mines dans la région des Grands Lacs
 5. Lutte contre le crime transfrontalier et le terrorisme

b. Programme « Démocratie et Bonne gouvernance »

1. Programme : Etat de Droit, lutte contre les crimes contre l'humanité, Droits de l'homme et Participation équitable et autonomisation des Femmes, de la Jeunesse et des Groupes Vulnérables

- a. Centre Régional de Promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, des Droits humains et de l'Education Civique. Tous les Forums suivants seront facilités par le Centre Régional :
 - Forum Régional sur l'Administration de la Justice et l'Application de la Loi, dans un Etat de Droit ;
 - Forum Régional des Femmes ;
 - Forum Régional Multifonctionnel des Jeunes ;
 - Comité Consultatif pour les Groupes Vulnérables ;
 - Forum Régional de la Société Civile ;
 - Forum Régional Anti – corruption ;
 - Forum Régional Des Parlements.
- b. Initiative Régionale pour la prévention et la répression des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du crime de génocide et pour la lutte contre l'impunité dans la Région des Grands Lacs.

2. Programme : Gestion rationnelle des ressources : Initiative Régionale de lutte contre l'Exploitation illégale des ressources naturelles

c. Programme « Développement économique et intégration régionale »

1. Coopération dans le cadre de la Réduction de la Pauvreté :

- Mécanisme régional d'appui aux micros crédits
- Projet de bassins de développement transfrontalier
- Projet sur la sécurité alimentaire

2. Harmonisation et Renforcement des politiques d'Intégration Régionale

- Relance de la CPGL et ses agences spécialisées
- Mécanisme régional pour la certification des ressources naturelles

3. Développement des Infrastructures

- Projet du Corridor Nord
- Autoroute transafricaine (Mombasa – Lagos)
- Projet du Corridor de Lobito
- Projet du Corridor Sud
- Etude de préfaisabilité de l'extension du chemin de fer du Corridor Nord
- Etude de faisabilité sur la réhabilitation et la navigabilité du Fleuve Congo
- Réhabilitation et connectivité du barrage d'Inga
- Etude de faisabilité sur l'oléoduc régional
- Projet de gaz méthane (Projet régional de gazoduc du Kivu)
- Système de câbles sous – marins de l'Afrique de l'Est (EASSy)

Tous les projets des infrastructures seront confiés aux mécanismes régionaux existants.

d. Programme sur les « Questions humanitaires et sociales »

Programme N° 1 : Protection, assistance et cadre de solutions durables sur les questions humanitaires et sociales

1. Se conformer aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droit international humanitaire, délivrances de pièces d'identité aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux apatrides ;
2. protection, assistance et recherche de solutions durables pour les populations déplacées (réfugiés et personnes déplacées internes) et leurs communautés d'accueil.

Programme N°2 : Restauration de l'environnement, réhabilitation des établissements humains, préparatifs et réactions en cas de catastrophes

3. Evaluation et restauration de l'environnement et réhabilitation des établissements humains, particulièrement à l'intérieur et autour des camps de réfugiés / déplacés internes.

Programme d'Action N° 3: Rétablissement des services sociaux fondamentaux, VIH / SIDA, paludisme et maladies infectieuses, développement des compétences, assistance et soutien psychosocial aux groupes ayant des besoins spéciaux

4. Lutte contre le VIH / SIDA, les infections sexuellement transmissibles, la tuberculose et le paludisme dans la région des Grands Lacs
5. Prévention, lutte contre l'exploitation sexuelle, abus et violence basée sur le genre et assistance aux victimes
6. Projet sur la promotion du Kiswahili comme une langue de travail dans la région des Grands Lacs

b. Le pilier juridique

Il s'agit de 10 Protocoles adoptés par les Chefs d'Etats

- Protocole de non – agression et de défense mutuelle
- Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance
- Protocole sur la Coopération judiciaire
- Protocole pour la Prévention et la Répression du crime de Génocide, des Crimes de guerre et des Crimes contre l'humanité ainsi que toute forme de discrimination
- Protocole sur l'exploitation illégale des ressources naturelles
- Protocole sur la zone spécifique de reconstruction et de développement
- Protocole sur la prévention et la suppression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants
- Protocole sur la protection et l'assistance à apporter aux personnes déplacées internes
- Protocole sur la Communication et l'Information dans la Région des Grands Lacs

c. Le pilier financier

C'est le Fonds Spécial de reconstruction et de développement créé par les Chefs d'Etats. Il sera alimenté par les apports des pays membres et les apports des partenaires internationaux de la Région. Il sera géré conjointement avec la BAD suivant mémorandum d'entente. Les prévisions pour 5 prochaines années sont d'environ 2 milliards de dollars.

d. Le Mécanisme régional de suivi : le Secrétariat de la Conférence

Il est déjà installé à Bujumbura depuis mars 2007. Son fonctionnement sera assuré par les apports des pays membres.

6. Conclusion : Quelques orientations d'action pour la Société Civile

➤ La Société Civile a des rôles à jouer à différents niveaux. Des efforts d'identification des tâches et des activités ont été faites à plusieurs reprises ici en RDC dans différentes rencontres nationales et provinciales. On peut citer entre autre les rôles suivants :

- Dans la prévention des conflits :

- rôle de veille et d'alerte
- rôle de bons offices
- rôle de plaidoyer pour l'appui par le gouvernement et la communauté internationale

- Dans le processus de résolution des conflits :

- rôle de participation dans la négociation de la solution
- rôle de dénonciation des crimes contre l'humanité et des violations massives des droits humains
- rôle mise en confiance et même de pression sur les antagonistes
- rôle de monitoring du respect des accords

- Dans le renforcement de la paix durable :

- rôle d'appui au renforcement de confiance
- rôle d'appui à la réhabilitation des communautés
- rôle de participation et de mise en œuvre des politiques de reconstruction.

Je vous remercie pour votre attention.

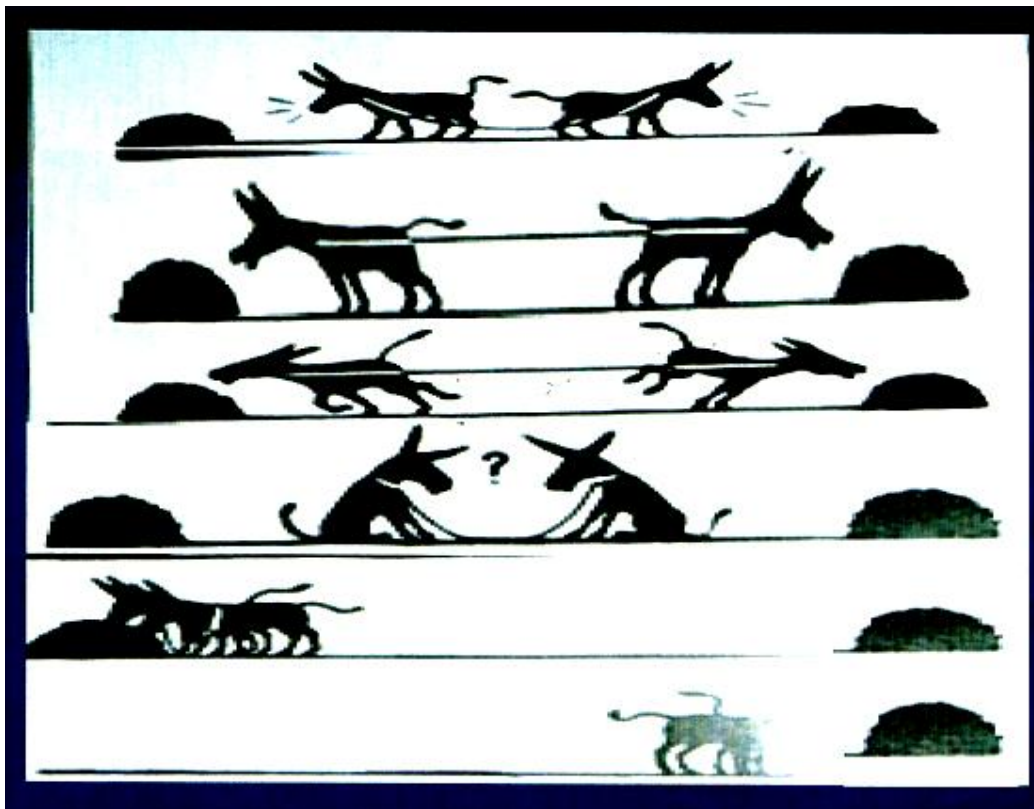
Annexe 8 : Société Civile et médiation des conflits en Afrique Centrale

Par Michel TAKAM

Consultant, Cameroun

I. CONTEXTE ET HISTORIQUE

- Indépendances dans les années 60
- Recherche continuelle d'un cadre approprié de bonne gouvernance, de l'intérêt des populations et du développement de l'Etat
- Compétition entre les intérêts étrangers et nationaux pour le contrôle des richesses
- Politique de division (diviser pour mieux régner) des puissances coloniales
- Guerres de libération et rébellion des ex combattants
- Instabilité politique, économique et sociale
- Coups d'Etat militaires
- Conflits répétés avec massacre et génocides des civils
- Guerres civiles et tribales et propagation des armes légères
- Invasion des mercenaires
- Problème de réfugiés et urgences humanitaires
- Missions de paix de l'ONU?
- Interventions des armées étrangères
- Conflits transfrontaliers dus aux tracés des frontières et au contrôle des ressources
- Démocratisation et crises politiques et sociales
- Missions de médiation diverses.



II. TYPOLOGIE DES CONFLITS

2.1. Définition:

Selon Guy Boubault, "le conflit fait partie de la vie. Il est souvent un facteur de développement et d'évolution. Mieux vaut donc en maîtriser les mécanismes pour y apporter les meilleures solutions possibles".

Le conflit naît des confrontations quotidiennes d'intérêts et de valeurs. Il est une situation objective d'opposition entre intérêts contradictoires, souvent légitimes. Autrement dit, le conflit est une tension engendrée par une divergence idéologique, politique, culturelle, religieuse ou sociale pouvant déboucher sur une solution favorable ou non à l'amélioration de la situation. Le conflit ne dégénère en mal que s'il est résolu négativement, et il peut dégénérer en violence, exclusion ou rupture.

2.2. Les types de conflits

A. Conflits politiques

- Entre partis politiques/ Entre groupes tribaux/non intégration du système traditionnel

B. Conflits post-électorales

- Contestations nées de la mauvaise organisation des élections et des fraudes qui s'en suivent/Absence commission électorale indépendante/Administration partisane.

C. Conflits économiques et géostratégiques

- Gouvernance dans la gestion des industries extractives
- L'inflation galopante avec les mécontentements sociaux
- Accords commerciaux qui ne respectent pas les intérêts nationaux/Intérêts des multinationales
- Absence de vision et de politiques économiques régionales
- Politique fiscale peu favorable à l'initiative privée locale
- Programme d'Ajustement structurel/Pauvreté généralisée

D. Conflits identitaires

- Tribalisation du pouvoir par un groupe/ Clientélisme
- Enrichissement sans raison des membres du clan/crimes économiques
- Financement et entretien des milices/monarchie de fait
- Parlements inféodés/Système judiciaire corrompu/révisions constitutionnelles
- Les relents sécessionnistes, régionalistes et ethnocistes qui hypothèquent la cohésion de nos Etats se justifient, entre autres, par l'injustice dans l'exploitation des ressources naturelles dont regorge une zone donnée.

E. Conflits sociaux

- Familial
- Relationnel (Ex:: Harcèlement)
- Ethnique (valeurs, territoire, opinion politique, stéréotypes...)
- Religieux
- Foncier
- Pollution sonore et voisinage

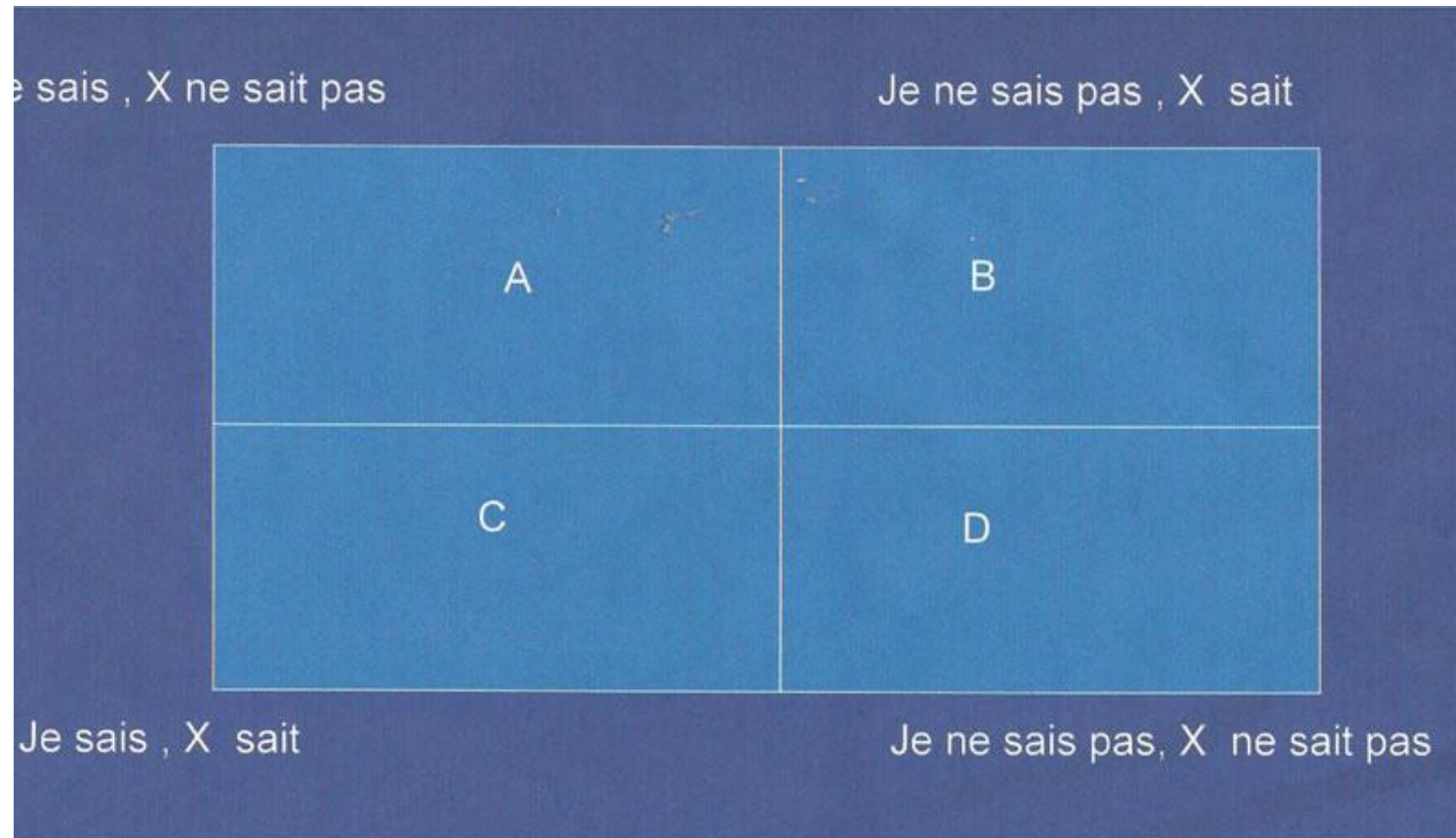
F. Conflits environnementaux:

- Gestion des ressources naturelles (ex: exploitation par des entreprise étrangères et refus du droit d'usage aux populations)
- Allocation des redevances forestières
- Braconnages dans des parcs
- Pollution (eau, air...) de l'environnement.

G. Conflits transfrontaliers:

- Tracé des frontières
- Contrôle des ressources naturelles (pétrole, minerais...)

2.3. RELATIONS INTERPERSONNELS: CE QU'IL FAUT



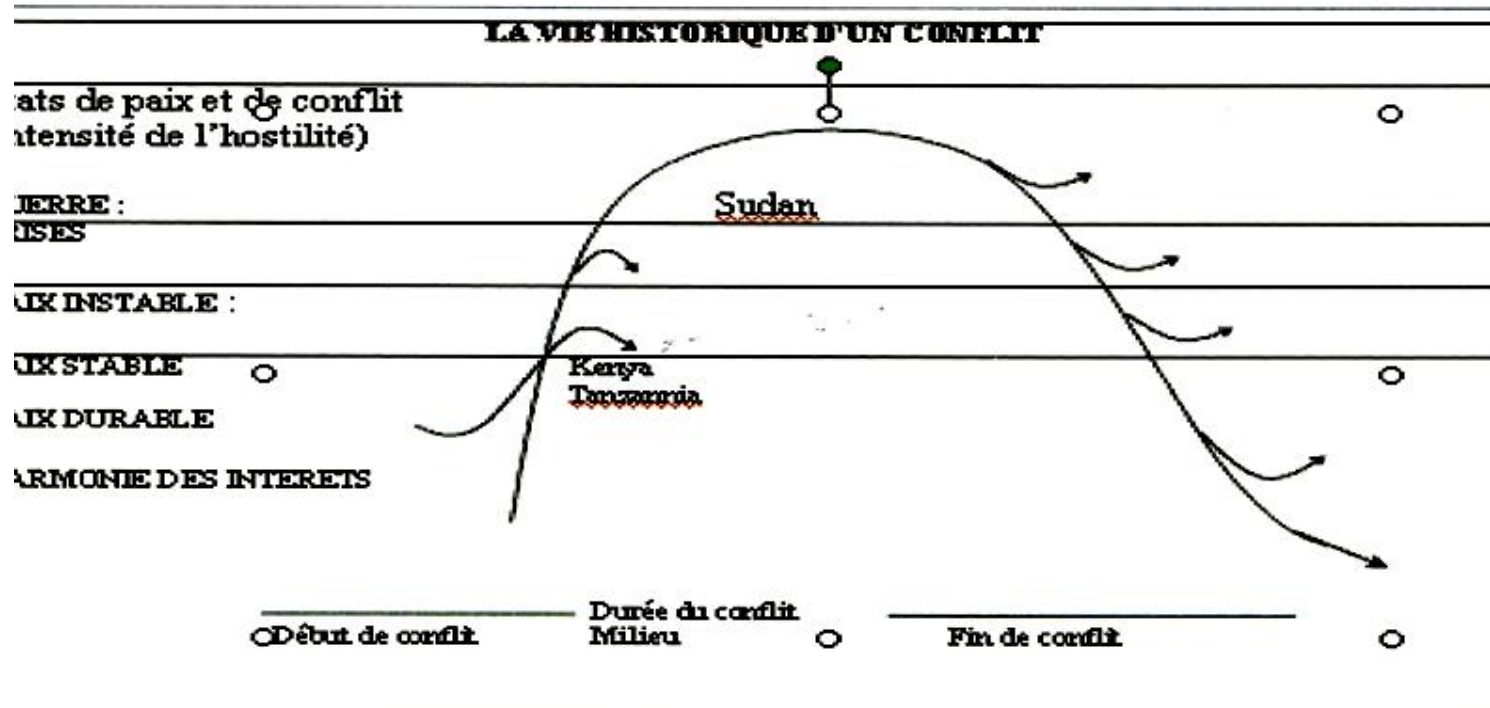
Voici quelques exemples, non exhaustifs, pour clarifier ce qui constitue du harcèlement.

Ce qui en général constitue du harcèlement	Ce qui peut constituer du harcèlement	Ce qui en général ne constitue pas du harcèlement
<ul style="list-style-type: none"> # Remarques grossières dégradantes ou offensantes, soit graves ou répétées, comme des taquineries sur les caractéristiques physiques d'une personne ou son apparence, des critiques ou des insultes. Affichage de photos ou d'affiches ou envoi de courriels de nature sexiste, raciale ou autre renvoyant aux onze motifs illicites dans la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> # Critique d'un employé en public. 	<ul style="list-style-type: none"> # Répartition de la charge de travail. # Suivi des absences au travail. # Exigence d'un rendement conforme aux normes de travail. # Prise de mesures disciplinaires. # Incident unique ou isolé comme une remarque déplacée ou des manières abruptes.
<ul style="list-style-type: none"> # Isolement répété d'un employé en lui confiant des tâches sans intérêt ou ingrates qui ne font pas partie de ses fonctions normales. 	<ul style="list-style-type: none"> # Exclusion des activités du groupe ou de certaines tâches. 	<ul style="list-style-type: none"> # Exclusion d'un emploi en fonction des exigences professionnelles nécessaires à l'exécution du travail de façon sûre et efficace.
<ul style="list-style-type: none"> # Menaces, intimidation ou représailles contre un employé, y compris un employé ayant exprimé des préoccupations au sujet de comportements au travail lui paraissant contraires à l'éthique ou illégaux. 	<ul style="list-style-type: none"> # Déclarations nuisant à la réputation d'une personne. 	<ul style="list-style-type: none"> # Mesures prises contre un employé qui est négligent dans son travail, notamment dans la manipulation de documents secrets.
<ul style="list-style-type: none"> # À l'endroit d'un subalterne, invitations importunes à des activités sociales à connotation sexuelle ou flirt importun. Avances sexuelles mal venues. 	<ul style="list-style-type: none"> # Remarques suggestives à connotation sexuelle # Contacts physiques, par exemple toucher ou pincer. 	<ul style="list-style-type: none"> # Relations sociales bienvenues des deux parties. # Gestes amicaux entre collègues comme une tape dans le dos.

Les agressions sexuelles et physiques sont régies par le *Code criminel*.

2.4. Quelques définitions :

- **GUERRE** – C'est l'explosion, la guerre rangée entre des forces armées organisées. Définition qui s'applique aussi bien à des conflits de moindre intensité comme à des guerres civiles ou inter-Etats .
- **CRISES**- Un niveau de conflit avec une dense confrontation entre forces armées où la probabilité d'une guerre est très élevée.
- **PAIX INSTABLE**- « guerre froide » impliquant une palpable tension, une grande suspicion entre les parties, parfois, avec une ouverte violence sporadique
- **PAIX STABLE**- ou « paix froide », relations de communication prudente et une coopération limitée dans le contexte de respect mutuel
- **PAIX DURABLE**- « permanent », « positive » ou « paix juste » se mesurant par un niveau de coopération très élevé même avec conscience et poursuite de conflits d'intérêts
- **HARMONIE** – bonnes relations entre communautés et nations.



**PROGRESSION DE L'HARMONIE A LA GUERRE.
BAROMETRE DE LA PAIX ET DE CONFLIT**

III. TYPOLOGIE DE LA SOCIETE CIVILE EN RELATION AVEC LES CONFLITS

Les associations religieuses

Les ONG et autres associations de développement

Les Chefferies: L'institutionnalisation décentralisée de la participation des systèmes traditionnels de gouvernance aux mécanismes locaux de gestion des questions conflits, de sécurité, venant en appui à l'action administrative et judiciaire, militaire et policière de lutte contre l'insécurité et de la justice peut être envisagée

Les Associations culturelles

Les associations (de défense des intérêts) des consommateurs

Les associations et syndicats professionnels

Les sociétés civiles de droits d'auteur (ex conflit groupe lapiro de Banga & Guinness - Cameroun)

Les personnalités de la société civile (et artistique/musiciens)

Les associations et ligues de droit de l'homme

IV. LES MODES DE REGLEMENT DES CONFLITS

La négociation (avec à l'arrivée un compromis ou un consensus)

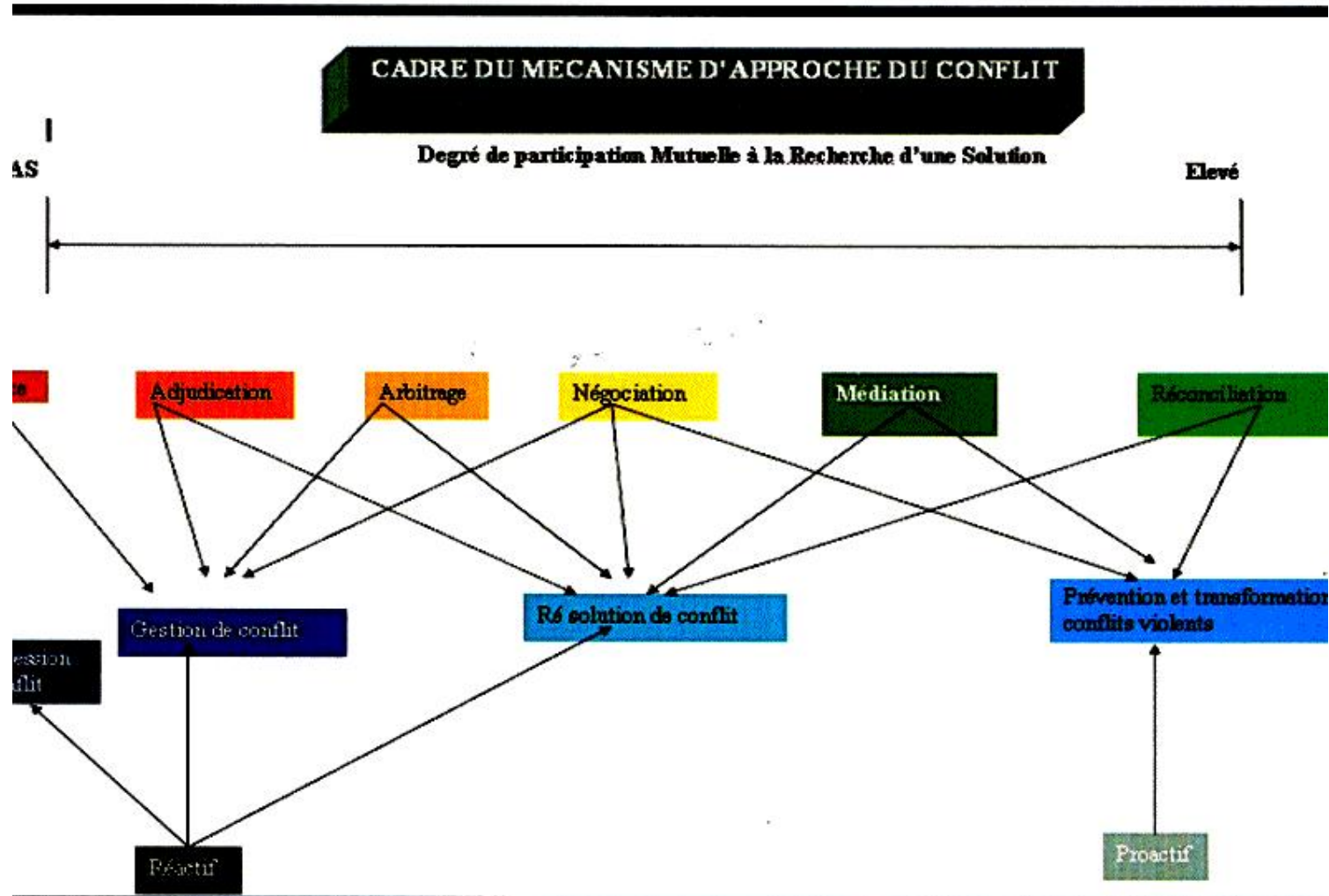
L'arbitrage (avec l'intervention souhaitée d'une personne neutre qui prend une décision à la place des protagonistes pour régler le différent)

Le Jugement (par la justice selon les lois, les règles ou les coutumes en vigueur)

La diplomatie (au travers d'une communication plus ou moins discrète et vise à harmoniser les intérêts des parties en évitant les conflits); Le Vatican en est un des spécialistes.

La conciliation (par une tierce personne, afin de favoriser et attester le règlement à l'amiable des conflits)

La médiation: Processus mené par une tierce personne en vue d'emmener les parties en conflit, enfermées dans leurs monologues, à se rencontrer et à renouer la communication. Le médiateur invite les personnes en litige à trouver elles mêmes des solutions créatives conformes à leurs intérêts. Il n'a aucun pouvoir de contrainte mais offre simplement un lieu, une procédure, un savoir faire et une attitude qui peut, comme la catalyse dans une réaction chimique, favoriser la dialogue, **rétablir le communication.**



V. DU CONFLIT A LA MEDIATION: VERS UNE CULTURE DE PAIX

En partant des différents modes de résolution des conflits, nous constatons que le mode le plus approprié pour la SC reste la médiation. Comme nous avons vu, la **médiation** est l'intervention d'une tierce personne pour établir, ou rétablir, la communication entre les protagonistes. Le médiateur n'a pas pour fonction de définir un gagnant et un perdant, comme peut le faire le juge ou l'arbitre, mais de renouer les fils pour que les parties en présence retrouvent la maîtrise de "leur" conflit et tentent elles mêmes d'y apporter une solution. La médiation s'exerce dans de nombreux domaines, des rapports interpersonnels aux relations internationales en passant par les problèmes de société

5.1. Quelques formes de médiation:

La médiation scolaire: c'est à la fois une éducation à la résolution des conflits et une véritable éducation à la citoyenneté; C'est une école de l'apprentissage à la tolérance, On peut aussi envisager une éducation par les pairs, en utilisant les services d'autres élèves formés en la matière.

La médiation sociale/communautaire dans les quartiers et les villages

La médiation familiale, qui s'intéresse aux différentes situations conflictuelles qui peuvent surgir au sein de la famille

La médiation en entreprise. Elle se manifeste entre autres par le changement progressif de la structure pyramidale à une structure dite en réseau, avec le développement des communications transversales.

La médiation pénale, dont le but est d'emmener les protagonistes à la conciliation et à l'arrangement à l'amiable. Il est conduit par un juge dès lors que les deux parties ont accepté la médiation. La première rencontre est généralement informelle et permet aux deux parties de se regarder à nouveau devant ce nouveau cadre. Les sentiments négatifs avec les quels ils arrivent diminuent, le registre change, la demande devient autre, Le non-dit derrière le dit fait son apparition.

La médiation politique (ex entre partis politiques)

La médiation internationale (Elle est discrète et est souvent précédée et entretenue par une diplomatie soutenue mais toujours discrète. Cas du conflit Cameroun-Nigeria).

La médiation intrapsychique, suite à un différent à l'intérieur d'une même personne. On parle alors de conflits intrapsychiques. La médiation constitue la base de la thérapie proposée par le psychothérapeute.

5.2. Les expériences de médiation de la société civile

Plusieurs organisations de la société civile se sont lancées dans la prévention et le règlement des conflits de diverses natures; nous pouvons citer :

Les conflits environnementaux

Les conflits politiques

Les conflits tribaux entre villages

Les conflits conjugaux

Le droit des minorités et peuples indigènes

Outre la médiation qui a été jusqu'ici utilisée, beaucoup d'organisations se sont lancées dans l'éducation à la citoyenneté afin de prévenir la plupart de ces conflits internes.

Des actions de lobbying auprès de gouvernants et auprès de partis politiques

Des memoranda à l'endroit de la classe dirigeante

La participation au suivi des élections avec rapports motivés

La promotion du droit des minorités comme le cas du peuple Baka

La veille sur plusieurs conflits sociaux

Le plaidoyer pour la réduction des prix du carburant qui pénalisent les plus pauvres et créés des remous sociaux.

Tableau n° 2. : Tableau d'analyse des cours des produits pétroliers :

Désignation	Prix en vigueur			Proposition de DC		
	Super	Petrole	Gasol	Super	Petrole	Gasol
Prix du produit	17502	19622	1898	17502	17502	17502
Mots de douane	17,5	0	18,98	17,5	0	17,5
TVA	37,06	0	40,19	34,02	0	34,02
Justement Economique	33,26	35,84	38,12	33,26	Supprimé	33,26
Surtrajet cours mondiaux	84,5	85,42	80,81	10	Supprimé	10
Abotage Limbé	6,8	6,88	6,95	6,8	6,8	6,8
TVA sur cabotage	1,31	1,32	1,34	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Taxe spéciale	120	- 29,41	65	69,41	Supprimé	69,41
Prix sortie SONARA	475,45	296,27	441,19	34601	18182	34601
Redevance portuaire	2,38	2,56	2,72	2,38	2,38	2,38
TVA sur Redevance portuaire	0,46	0,49	0,52	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Passage dépôt	8,41	8,41	8,41	8,41	4,2	8,41
TVA sur Passage dépôt	1,62	1,62	1,62	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Réaménagement dépôt NSAM	2,36	2,36	2,36	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Coloration	0	0,76	0	0	0,5	0
Fonds de lutte contre la faune	0,27	1,87	0,16	0,16	0,16	0,16
Péréquation transport	33,83	19,53	35,4	33,83	15,7	33,83
Total 10-17	49,33	37,6	51,19	44,78	22,94	44,78
Prix sortie dépôt	524,78	333,88	492,38	390,79	204,76	390,79
A TITRE INDICATIF, POSTE LIBERALISE DE LA STRUCTURE DES PRIX						
Frais généraux	22,6	10,49	14,71	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Frais Financiers	5,05	3,67	4,6	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Bénéfice	9,19	5,06	9,19	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Coulage	0,86			0,86	0,86	0,86
Amortissement et entretien	5,5	3,53	3,24	5,5	3,53	5,5
TVA sur distribution	2,5	0	2,5	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Livraison- ville	7,98			7,98	7,98	7,98
TVA sur livraison ville	1,54			Supprimé	Supprimé	Supprimé
Total 1-7	55,22	33,13	44,62	14,34	12,37	14,34
Prix de gros à Douala	580	367	537	405,13	217,13	405,13
Marge revendeur	15	11	12	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Prix détail	595	378	549	405,13	217,13	405,13

Source : Jean-Marco Bikoko (2006), dynamique citoyenne, bulletin n°003 de Nov-Déc 2006, note supplément P.3.

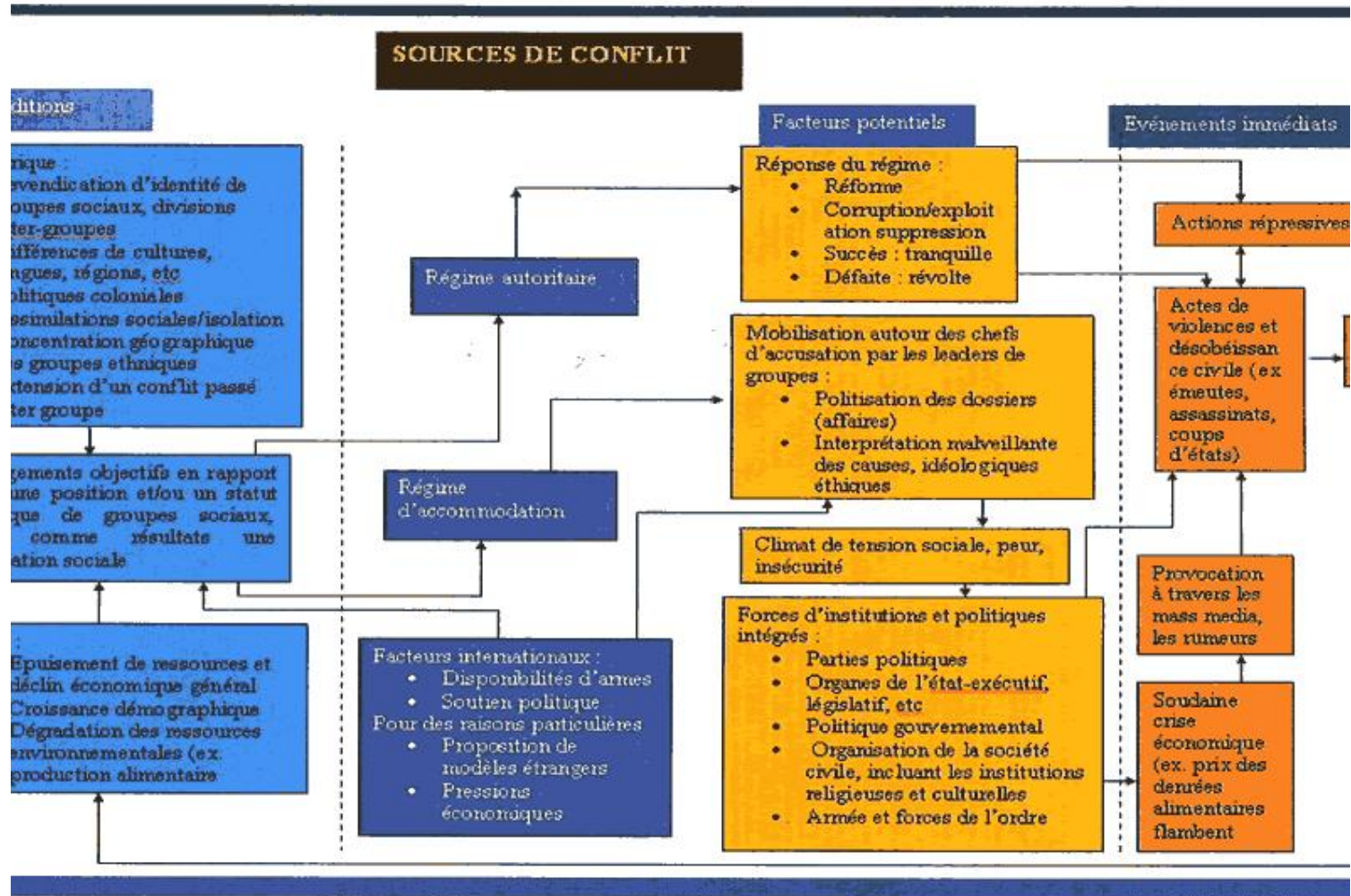
5.3. Réflexions sur l'efficacité et les limites de la contribution de la société civile à la prévention et au règlement des conflits

Quelles sont les expériences de médiation et de prévention des conflits initiées par la société civile qui peuvent être capitalisées et quelles sont les contraintes et obstacles à leur efficacité ? Quels sont les défis, les enjeux, les stratégies et les opportunités/perspectives ?

Comment peut-on impliquer les plus jeunes à la culture de la paix, à la tolérance, à la non discrimination, à l'acceptation de la différence et à la coexistence pacifiques entre les cultures? Les stéréotypes et le rejet de l'autre sont-ils insurmontables ?

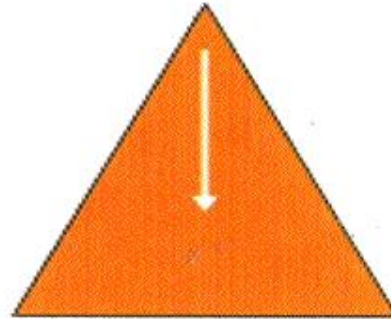
Quelle place les chefferies peuvent-elles occuper dans les efforts de paix, de justice et comment peuvent-elles contribuer à plus de stabilité sociopolitique, au brassage des peuples et au maintien d'une paix et d'une sécurité durable?

Peut-on penser à une gouvernance partagée avec les institutions traditionnelles sans sombrer dans le tribalisme, le clientélisme, l'instabilité politique et des revendications sécessionnistes ?



COMMENT LE POUVOIR EST ORGANISE

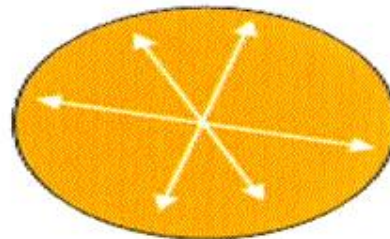
I)



Comme un triangle

Les valeurs sont des décisions top-down
Comme dans la plupart
organisations formelles (il y
différentes variations du s
triangulaire de l'autorité)

II)

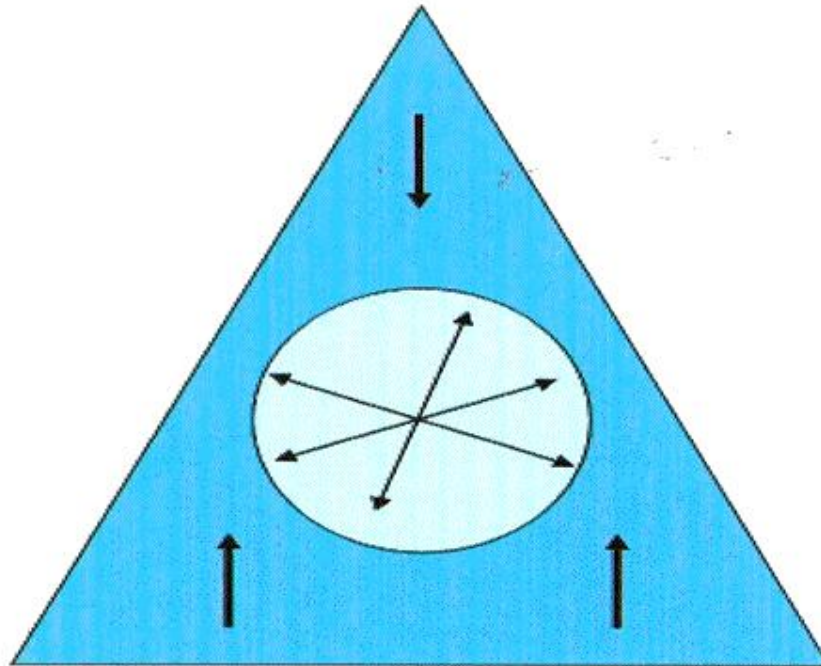


Comme un cercle

Les valeurs sont des
relations de
responsabilités et
réciprocités, des uns et
des autres Sans
considération des
différences.

La médiation et d'autres méthodes de résolutions de conflits sont des voies pour aider les différents types de pouvoirs coexistant ensemble, à régler les conflits de manière non-violente et prévenir les conflits sociaux d'envergure. La médiation et les autres méthodes de résolutions de conflits reflètent les valeurs de pouvoirs du cercle

que les deux types de pouvoirs travaillent ensemble, il y a la paix et une vie florissante pour tous. Lorsque les deux types de pouvoirs ne coopèrent pas, il y a la naissance de conflits sociaux.



pour cela, il est nécessaire de construire le cercle dans le triangle

VI. EXERCICES DE SIMULATION

Exercice I

Une bande armée formée d'anciens rebelles partent du Kato, traversent la frontière et entre au Campero un pays voisin. Ils abattent des éléphants et autres animaux de la réserve faunique et emportent les trophées. En plus ils dépouillent les populations des villages environnants ainsi que les voyageurs et retournent se réfugier au Kato. Des deux côtés de la frontière les populations appartiennent à un même grand groupe tribal à la tête du quel se trouve un chef. Des incidents se sont déjà produits entre les gardes chasse du Campero et les insurgés katos avec une incursion des camperos sur le territoire Kato à la poursuite des assaillants. Vous êtes appelé à faire des propositions pour le règlement de ce conflit. Quelle démarche suggérez-vous ?

Exercice II

Des populations du Sud du Campero, un pays de l'Afrique centrale vivent dans le Nord du pays et y travaillent depuis 75 ans. Elles sont légalement propriétaires des domaines et immeubles dans cette partie du pays et contribuent au développement économique de la région et du pays. Seulement à cause des positions politiques exprimées par celles-ci à la faveur de la démocratisation du pays, elles sont persécutées, pourchassées et leurs biens pillés. Elles sont considérées comme étrangers dans leur propre pays. Les hommes politiques au pouvoir ne réagissent pas. La société civile s'inquiète, titre la sonnette d'alarme et vous charge de jouer au médiateur. Quelle stratégie développerez vous pour résoudre ce conflit ?

Exercice III

A la faveur de l'intégration régionale, vous êtes chargé de réfléchir sur un programme de coexistence pacifique des peuples de la Sous-Région. Il s'agit de briser les préjugés et les stéréotypes vis-à-vis des autres et de faciliter le brassage des populations pour une acceptation mutuelle. Comment pouvez vous réussir une telle mission en faisant bon usage de tous les types d'institutions et des réseaux de pouvoirs présents dans les pays de la Sous-Région ?

Exercice IV

Deux villages voisins se disputent la répartition des redevances forestières. L'un des villages barre la route à la société d'exploitation forestière titulaire de la concession et bloque ainsi ses activités. La commune et la gendarmerie interviennent et des membres du village ayant fermé la route sont interpellés et gardés à vue. Le soir même, une bagarre éclate entre les deux villages et se solde par de blessés graves. Vous vous engagez dans la médiation, Décrivez votre démarche.

Exercice V

Si la "tribalité" est l'art d'associer les institutions traditionnelles à une gouvernance intégrée, afin de renforcer l'action de l'Etat moderne; la renaissance constitutionnelle et législative des collectivités coutumières comme des entités politiques reconnues au rang des collectivités locales est - elle réaliste dans un contexte de mondialisation et de modernisation dans une optique de paix, de sécurité et de prévention des conflits?

Annexe 9 : Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Organe	Provenance	E-mail	Téléphone
1	ANDELA Christine	Comité de Pilotage/Cameroun	Yaoundé (Cameroun)	andelac@yahoo.com	
2	BANGA FERDINAND, Abbé-Prof.	EXPERT	Kinshasa (RDC)	ferdinandbanga@yahoo.fr	+ 243 99 994 01 60
3	BATANTOU OUMBA Félix	Comité de Pilotage/Congo	Brazzaville (Congo)	atvong@yahoo.fr	+ 242 551 37 84
4	GAHUNGERE CONCILIE	Comité de Pilotage/RDC	Bujumbura (Burundi)	pregescoburundi@yahoo.fr	+ 257 788 51 159
5	HAMULI KABARHUZA BAUDOUIIN	EXPERT	Kinshasa (RDC)	hamulik@hotmail.com	+ 243 99 998 20 97
6	HERVE JACQUES	Délégué UE/CEEAC	Libreville (Gabon)	jherve@pt.lu	+ 241 09 15 61 34
7	INGABIRE NADINE	Comité de Pilotage/Rwanda	Kigali (Rwanda)	cladho@rwanda1.com	+ 250 572 740
8	KAKINDA JOSEPH	Comité de Pilotage/RDC	Kinshasa (RDC)	ikakinda@yahoo.fr	+ 243 99 859 37 75
9	KALONJI TSHALA MARCELLINE	Coordination Régionale	Kinshasa (RDC)	kalonjifr@yahoo.fr	+ 243 89 822 48 27
10	KAMANDA MANGAMFU RAOUL	Comité de Pilotage/RDC	Kinshasa (RDC)	raoulkamanda@yahoo.fr	+ 243 99 842 75 37
11	KASAKARUME KADY	Membre/SERACOB/ KINDU	Kindu (RDC)	rongdmaniema@yahoo.fr	+ 243 99 714 12 47
12	KAUMBA MAXIME	Coordination Régionale	Kinshasa (RDC)	pregescocr@yahoo.fr	+ 243 85 445 91 40
13	KIALA ANTONIO	Délégué/Forum des ONG angolaises	Luanda (Angola)	Centro_ept@yahoo.com.br	+244 926 217 634
14	LELENGE ANNIE	SENAREC/RDC	Kinshasa (RDC)		
15	MAFOLO LADHA FERDINAND	Comité de Pilotage Régional	Kinshasa (RDC)	maferdla@yahoo.fr	+ 243 993 86 59
16	MAJALIWA KANAZI	Membre/SERACOB /BUKAVU	Bukavu (RDC)	cadidh@yahoo.fr	+ 243 81 318 54 48
17	MARYALA NGARALBAYE Monique	Comité de Pilotage/Tchad	Ndjamena (Tchad)	ngaralbaye@yahoo.fr	+ 235 629 40 94
18	MBAH MANGA	Comité de Pilotage/Cameroun	Yaoundé (Cameroun)	mbahmangam@yahoo.com	
19	MBAIRE LUC	Membre/SERACOB/GOMA	Goma (RDC)	rongdk@yahoo.fr	+ 243 99 772 02 78
20	MESSA PAULIN	Membre CPN/PREGESCO/BANDUNDU	Kikwit (RDC)	mesaking2002@yahoo.fr	+ 243 99 786 28 59
21	MITINI JACQUES	Membre/SERACOB/ BANDUNDU	Kikwit (RDC)	rongdbandundu@yahoo.fr	
22	MOKAMANEDE GODEFROY	Comité de Pilotage/Burundi	Bangui (RCA)	godefroymokamane@hotmial.com	+ 236 50 20 85
23	MUCHANG KITSY	Membre CPN/PREGESCO/GOMA	Goma (RDC)	rongdk@yahoo.fr	+ 243 81 277 51 32
24	MUKENDI MARIE-JOSEE	Membre/SERACOB/Kinshasa	Kinshasa (RDC)	rongd_kin@hotmail.com	+ 243 99 993 00 03
25	MUTAIA MODESTE, Rév.	EXPERT	Kinshasa (RDC)	modestemutaia@yahoo.fr	+ 243 99 994 36 30
26	MUTOMBO ROSE	EXPERTE	Kinshasa (RDC)	rkm5@yahoo.fr	+ 243 99 992 56 94
27	MWIMBA RISASI MELANIE	EXPERTE	Kinshasa (RDC)	mmwimba@yahoo.fr	+ 243 99 992 77 69
28	NAHIMANA JULES	Comité de Pilotage/Rwanda	Kigali (Rwanda)	cladho@rwanda1.com	+ 250 572 740
29	NAKOUNTALA JEAN -PIERRE	Coordination nationale/Congo	Brazzaville (Congo)	nakountala@yahoo.fr	+ 242 521 13 41
30	NDABANEZE MADODO BEATRICE	Coordination Régionale	Kinshasa (RDC)	ndabaneze@yahoo.fr	+ 243 99 026 48 78

31	NGOYI BIENVENU	Membre/SERACOB/Kinshasa	Kinshasa (RDC)	crongd_kin@hotmail.com	
32	NTAHUGA SEBASTIEN	Délégué CEEAC	Libreville (Gabon)	ntahugasebastien@yahoo.fr	
33	OBOLO GEORGES	Coordination nationale/GABON	Libreville (Gabon)	pregescogabon@yahoo.fr	+ 241 079 40 333
34	RAMAZANI DIOMBA	Membre/SERACOB/KINDU	Kindu (RDC)	crongdmaniema@yahoo.fr	+243 99 776 48 18
35	SAFARI CHIMANUKA GASPARD	Comité de Pilotage/RDC	Kinshasa (RDC)	safarichim@yahoo.fr	+ 243 99 816 50 53
36	SINARINZI Marie-Claire	Comité de Pilotage/RCA	Bujumbura (Burundi)	clairesinarinzi@yahoo.fr	+ 257 77 74 617
37	TAMBALA MUZINDUSHI	Membre/SERACOB/BUKAVU	Bukavu (RDC)	cdisudkivu@yahoo.fr	+ 243 866 95 72
38	TAKAM MICHEL	EXPERT	Bafoussam (Cameroun)	Mtakam2000@yahoo.fr	+237 99 48 18 42
39	TSHIONZA MATAGEORGES	Coordination Régionale	Kinshasa (RDC)	pregescocr@yahoo.fr	+243 99 994 04 58/81 509 2408

**Annexe 10 : Contacts avec le PREGESCO/Coordination Régionale –
Afrique Centrale**

Tél.: +243 99 994 04 58
+243 81 509 24 08
+243 81 629 44 26
+243 89 822 48 27

E-mail : pregescocr@yahoo.fr